

L'empêcheur de croire en rond

# GoZias

## HEBDO 587

12<sup>ème</sup> année - semaine du 22 au 28 août 2019 - 2 €

ÉCONOMIE > 10

Attention ! Les bourses mondiales dévissent

RÉFLEXION > 15

Penser Onfray sur les tréteaux de la philosophie médiatique

SOCIÉTÉ > 12

PMA : au nom du père, mais lequel ?

ÉGLISE > 18

Heiner Wilmer : un évêque qui ose



Crise dans le diocèse de Montauban

# Mgr Ginoux, l'évêque de la discorde



ENQUÊTE > Maladie d'Alzheimer : prescrire ou ne pas prescrire ?

## Un diocèse en détresse... une gouvernance désastreuse !

La décision d'un plan social et le licenciement de neuf personnes dans le diocèse de Montauban, en juin 2019, a mis le feu aux poudres. Quelques personnes puis plus de 50 et maintenant plusieurs centaines ont demandé qu'une médiation puisse se mettre en place pour éviter une véritable décapitation des laïcs en mission dans le diocèse de Montauban. Mgr Ginoux a refusé toute proposition de dialogue... Ceci n'est pas surprenant, lui qui, depuis douze ans à la tête de ce diocèse, prend des décisions seul et qui, quand une protestation s'élève, préfère le silence au dialogue... Difficile de croire que cette attitude soit celle qui convient en tant qu'évêque, c'est-à-dire bon pasteur, normalement à l'écoute des fidèles qui lui sont confiés.



La situation est désespérante. Mgr Le Gall, archevêque de Toulouse, Mgr Pontier, ex-président de la Conférence épiscopale de France reconnaissent leur impuissance... Même s'il « déraile », un évêque reste maître dans son diocèse ! Aujourd'hui, ce n'est plus seulement une médiation qui est demandée mais un véritable changement de gouvernance... Mgr Ginoux et son trop fidèle vicaire général, l'abbé Laurent Bonhomme, ne peuvent plus assurer leur fonction, ils ont trop démontré leur incompetence... Rome a été sollicité, le pape François restera-t-il encore longtemps dans l'ignorance de ce qui se passe réellement dans le diocèse de Montauban ou ses conseillers se décideront-ils enfin à lui en parler ? ☐ Golias - Illustration de la Une : manifestation devant l'évêché de Montauban © DR

## Comment Mgr Ginoux a mis

### le diocèse de Montauban exsangue

Christian Terras et Gino Hoel

**A l'arrivée de Mgr Ginoux il y a presque douze ans, le diocèse de Montauban était remarqué en province pour la qualité de l'engagement des laïcs formés et par le nombre de femmes en responsabilité : voir que deux d'entre elles font aujourd'hui partie des personnes licenciées est incompréhensible. En fait, Mgr Ginoux est arrivé en voulant mettre en place un programme selon son idéologie (et pas selon l'Évangile) sans s'appuyer sur le peuple de son diocèse. Il a divisé et mis son énergie à écarter toutes celles et ceux qu'il considérait comme un obstacle, aidé dans cette politique par l'abbé Laurent Bonhomme qu'il a choisi en 2013 comme vicaire général.**

Le diocèse était vivant et dynamique, bien inséré dans la Province de Toulouse avec des partages très réguliers avec les autres diocèses. Plusieurs personnes avaient des responsabilités dans des groupes nationaux ou provinciaux (catéchèse, pastorale familiale...). De nombreux laïcs en responsabilité étaient appelés pour des missions de six ans qui se succédaient avec le souci de former la personne prenant la suite. Les paroisses étaient vivantes avec des équipes nombreuses et variées. Mais, petit à petit, les choses ont changé, la diversité a disparu et des souffrances ont surgi. Des comportements ou des paroles inquiétantes ont entraîné des doutes et des angoisses provoquant des départs forcés : « Mme X s'en va... Elle aurait dû au Père Evêque que sa décision venait du fait qu'elle ne pouvait plus supporter l'ambiance de travail, les choix imposés... Elle a eu le courage de la cohérence, elle ! » « Mr Y a donné sa démission après plus de vingt ans de responsabilité, Mgr Ginoux l'a remercié d'avoir démissionné mais pas un mot de remerciement pour le travail accompli... » Normal, ces personnes étaient des obstacles sur sa route.

Des laïcs, des diacres, des prêtres et même des évêques ont entendu, ont vu et ont consolé une multitude de souffrances... Tous ils ont eu le courage de rencontrer Mgr Ginoux et ses vicaires généraux. Ils ont peut-être été entendus mais jamais ils n'ont eu l'impression d'avoir été réellement écoutés. Rien n'a changé... Certains sont partis, d'autres sont restés, les souffrances se sont accentuées. Petit à petit le diocèse de Montauban s'est isolé, transformé en un îlot coupé des autres diocèses. Petit à petit, la gouvernance s'est modifiée, la plupart des responsabilités ont été attribuées à l'abbé Laurent Bonhomme.

Dorénavant rien ne peut se décider sans que cela vienne de lui. Les fidèles doivent obéir, les diacres ne peuvent plus célébrer - il faut des prêtres partout mais des prêtres obéissants, car en cas de désaccord ils sont écartés - et ceux qui viennent de l'étranger gagnent leur billet de retour... Régulièrement les fidèles se font sermonner : ils doivent être soumis et donner plus d'argent ! Petit à petit ils deviennent des nomades du dimanche. Mgr Ginoux s'étonne de voir son auditoire



© DR

diminuer... au point même de se mettre en colère. Fin 2018 les problèmes émergent : les finances n'ont pas l'air de suivre et une aide financière de la Conférence épiscopale de France est même nécessaire pour boucler le budget. En novembre 2018, Mgr Ginoux publie une lettre à lire dans toutes les églises pour la Toussaint, moment idéal selon lui pour parler aux gens : il y réaffirme sa pastorale, « *sans prêtre pas de communauté paroissiale, sans prêtre pas de catéchèse, sans prêtre pas de présence dans les établissements d'enseignement catholique* ». Il ose même écrire le coût des prêtres venus de l'extérieur : sept prêtres coûtent 144 000 euros ! Chiffre erroné qui ne représente qu'une partie du coût réel.

En septembre 2018, l'économiste diocésain quitte ses fonctions sous prétexte de rapprochement familial, mais il y a fort à penser que d'autres raisons l'ont poussé à partir. En effet, en raison des difficultés financières, un audit financier a été réalisé par la CEF et des décisions ont été préconisées (dont sans doute des licenciements). Cet audit est confidentiel, même la CEF n'est pas au courant du contenu ! Pourtant, cela n'a pas empêché cette dernière de verser une aide substantielle de 193 000 euros en 2018, cautionnant ainsi la gestion discutabile du diocèse. Lors des vœux de janvier 2019,

des licenciements sont annoncés. Le nouvel économiste, M. Ecartot, est présenté comme ayant la mission d'assainir les finances et d'épurer le nombre des salariés. D'après Mgr Ginoux, c'est ce qui est préconisé par l'audit. Il a ensuite évoqué avec les prêtres du diocèse d'autres solutions, telles que la mutualisation ou le partage de services avec les diocèses voisins. Mais à aucun moment, cette alternative n'a vraiment été envisagée. En fait il avait décidé de faire le ménage une fois de plus, et cette fois à grande échelle.

### Travail de « videur »

Des prêtres, des diacres, des laïcs demandent des explications, une concertation... A partir de mars 2019, des salariés sont visités régulièrement par l'économiste diocésain pour leur expliquer que leur mission n'est pas vraiment utile et qu'ils pourraient choisir de partir. Son travail de « videur » commence. Des semblants de négociations se font dans un climat d'angoisse : « *Il n'y a plus d'argent, soit vous acceptez de partir maintenant et vous aurez des indemnités, soit vous refusez et il n'y aura plus rien.* »... un véritable harcèlement, qui parfois se prolonge en dehors même du lieu de travail, des salariés visés. Des prêtres sont torturés par ce qu'ils voient et par la souffrance que cela entraîne. Comment continuer à obéir dans de telles conditions ?

En juin 2019, un petit groupe de personnes s'est formé pour tenter de demander, une fois encore, un dialogue et une concertation... Mgr Ginoux a répondu : « *Les négociations existent entre l'économiste et les salariés, pas d'intervention extérieure, vous devez le comprendre et le faire comprendre.* » Ensuite une lettre ouverte a été publiée, soutenue par plus de cinquante personnes, laïcs, diacres et prêtres. Les signataires se sont réunis et ont livré leurs souffrances. Comment ont-ils pu endurer tout cela si longtemps sans rien dire ? Beaucoup n'osent pas parler par peur des représailles (interdiction de célébrer pour certains, peur pour l'accès aux sacrements de leurs enfants, peur de ne plus pouvoir participer à un service en Eglise).

Début juillet, une rencontre avec Mgr Le Gall, archevêque métropolitain, a permis d'échanger et celui-ci s'est engagé à solliciter Mgr Ginoux pour un entretien de concertation. Ce dernier a refusé à plusieurs reprises : finalement, un entretien très superficiel a pu avoir lieu après le 14 juillet, surtout pour régler la situation d'un prêtre de Toulouse embauché de façon un peu cavalière et choisi comme secrétaire particulier par Mgr Ginoux. Un rassemblement de soutien a eu lieu le jour des entretiens en vue du licenciement.

Cela n'a eu aucun effet. Une seule réponse est donnée à la presse : « *La situation financière justifie les décisions et elles ont été préconisées par l'audit de la Conférence épiscopale de France.* »

Quand les personnes ont découvert la liste des licenciés... le choix d'une éviction ne faisait plus de doute. Certains salariés étaient à 8 ou 12 mois de leur mise à la retraite. Il aurait été plus économique pour le diocèse de les accompagner jusqu'à cette échéance et de ne pas renouveler leur poste. A croire qu'il fallait qu'ils « dégagent » au plus vite !

A part deux d'entre eux, les salariés licenciés n'ont eu droit à aucun remerciement de la part de Mgr Ginoux. Ainsi le sacristain de la Cathédrale, par exemple, a été licencié sans que la communauté paroissiale n'ait été avertie. Tous croient qu'il a pris sa retraite... pas un merci, pas un au-revoir après plus de vingt ans de service... quelle honte ! Devant cette attitude inhumaine n'exprimant aucune empathie et aucune attention aux personnes licenciées, un article venant du groupe de soutien aux salariés est paru dans la presse avec une adresse mail pour remercier les personnes évincées. Imaginez : personne ne connaissait la liste des élus... parmi eux : la secrétaire de la maison diocésaine, le responsable du service de communication du diocèse et son adjointe, deux assistants paroissiaux, le sacristain de la cathédrale, la personne assurant l'entretien de l'évêché, une personne chargée de la comptabilité, une animatrice pastorale et la personne chargée du suivi des prêtres âgés... personne n'avait été informé, pas même les curés des paroisses concernées et donc encore moins les fidèles. Quasiment plus de cent courriers de soutien ont été recueillis. La presse, notamment *La Dépêche du Midi* et *La Croix*, s'est saisie de l'affaire. La mauvaise situation financière est un argument de poids, sans aucune allusion à la souffrance des personnes licenciées et à leur devenir. Toutes les demandes d'explication sont restées vaines ou alors des réponses bien loin de la vérité ont été données : « *C'est pire dans les autres diocèses... Les licenciements se sont passés beaucoup plus difficilement ailleurs... c'est la faute des évêques précédents, etc.* »

Mgr Ginoux a tenté une explication dans le dernier bulletin diocésain, son éditorial est édifiant... aucun soutien pour les salariés licenciés. Il affirme que les « insurgés »

en ont après les prêtres africains alors que jamais cet argument n'a été avancé. Au contraire, ils ont été remerciés pour leur dévouement et pour avoir accepté de quitter leur pays, leurs familles, leur diocèse qui ont aussi beaucoup besoin d'eux. Certains prêtres africains, eux-mêmes, ne sont pas dupes : « *On ne peut pas gérer un diocèse comme une entreprise* », « *l'attitude de notre Evêque ou de notre vicaire général n'a rien à voir avec l'Évangile.* » La situation est urgente et une demande d'intervention de la Congrégation pour les évêques a été sollicitée... Tout le monde espère une décision rapide. Pour mieux comprendre les souffrances évoquées à plusieurs reprises, il convient d'analyser certaines problématiques de la situation du diocèse de Montauban.

### Une gouvernance avec des dérives inquiétantes

Les fidèles et le clergé sont confrontés à une gouvernance avec une méthode particulière : « *Seul, sans mes conseils, sans mes curés et sans répondre aux courriers et aux objections éventuelles...* » C'est cette attitude qui est de règle depuis longtemps et c'est celle qui a été adoptée dans la gestion de la crise actuelle... La non-réponse devient le mode de réaction. Cet isolement est aggravé par l'appel à des personnes extérieures au diocèse (finances, catéchuménat, secrétariat, bibliothèque, librairie, etc.) comme si il était impossible de faire confiance aux personnes du diocèse. Cette gouvernance provoque même des situations où le droit canon n'est plus respecté : ingérence dans le choix des personnes participant aux équipes pastorales et aux conseils économiques des paroisses avec validation obligatoire par l'évêque ou même parfois interdiction de choisir certaines personnes. La disparition des équipes pastorales de certaines paroisses, sans aucune explication, pose également question. Ainsi, en septembre 2018, les équipes des paroisses de la ville de Montauban ont disparu. Elles ont été remplacées par une réunion hebdomadaire de l'équipe des prêtres, sans participation de laïc. Même sur le plan financier le droit canon est mis à mal avec le refus à plusieurs reprises pour les curés de pouvoir disposer des fonds du dépôt des paroisses<sup>1</sup>.

La centralisation des préparations aux divers sacrements (profession de foi, confirmation, catéchuménat, mariage... obligatoirement en diocèse et sans

dérogation) et le choix d'une seule méthode de catéchèse imposée pour tous viennent aggraver ce sentiment de main mise sur la pastorale et sur les personnes.

Enfin une volonté de diviser et de démolir anime beaucoup de décisions... à croire que ce qui existait n'avait pas de sens.

### Concentration des pouvoirs et écartement systématique des laïcs

Cette gouvernance s'est aggravée depuis la nomination de l'abbé Laurent Bonhomme comme vicaire général en 2013. Mgr Ginoux et son vicaire général forment un duo fusionnel avec le même refus de dialogue et la même volonté d'éliminer les personnes « gênantes ».

Le diocèse est confronté à une centralisation dangereuse ne correspondant en aucune façon à la gouvernance actuelle de l'Église et de la collaboration laïcs/ministres ordonnés. A l'heure où l'on parle de prudence face à un cléralisme excessif, le diocèse de Montauban est bien servi !

En effet, l'abbé Laurent Bonhomme est vicaire général mais aussi responsable diocésain du pôle évangélisation jeunes, de l'éveil à la foi, de la catéchèse, de la pastorale des jeunes, des aumôneries, du centre de documentation, du catéchuménat, et gère, avec Mgr Ginoux, la préparation au mariage. Il est également curé de l'ensemble des paroisses de la Ville de Montauban (soit 5 des 6 paroisses de la ville), chargé de la tutelle diocésaine de l'enseignement catholique et, pour finir, cérémoniaire diocésain ! En fait, presque tout repose sur lui et le diocèse se trouve confronté à un problème majeur de gouvernance à la limite de l'abus de pouvoir. L'actualité des derniers mois en a pourtant souligné le danger... D'autant, qu'en plus, il a la bénédiction de Mgr Ginoux pour agir à sa guise... Comme il le crie parfois dans les couloirs, c'est lui « le patron » ! A tel point d'ailleurs que certains membres actuels ou anciens du Conseil épiscopal n'hésitent pas à dire que cette instance est devenue depuis longtemps une simple chambre d'enregistrement des décisions de l'évêque et de son vicaire général.

Par ailleurs, des choix sont posés, empêchant le développement de certains mouvements, par exemple la réaction de Mgr Ginoux par rapport au MRJC et localement les difficultés pour les Scouts de France

pour trouver des locaux. Les services diocésains s'appauvrissent en écartant des compétences et en les remplaçant par des bonnes volontés que Mgr Ginoux ou son vicaire général se sont engagés à former personnellement et même parfois à formater (sic). Des services comme la famille, la liturgie, l'œcuménisme, la santé, les vocations sont laissés à l'abandon alors que chacun connaît l'importance de ces chantiers pour l'avenir de l'Eglise. Le chemin particulier choisi par Mgr Ginoux et son vicaire général est problématique, tout repose sur le prêtre, les laïcs ne sont bons qu'à obéir et les diacres mis de côté... Quelle Église !

### Les souffrances et le silence par peur des représailles

Les souffrances sont nombreuses et quelques-unes ont déjà été évoquées. Mais avant tout, il convient de préciser la loi du silence :

- Silence car les personnes, nombreuses, s'interdisent de parler car cela concerne l'évêque donc quelqu'un d'« intouchable », un peu comme lors des abus sexuels, la parole est compliquée voire impossible.
- Silence car il faut que cela reste confidentiel, que Mgr Ginoux ne soit pas au courant, ses réactions font peur.
- Silence par peur des représailles, ainsi un prêtre a peur de ne plus pouvoir célébrer (d'autant plus que cela est déjà arrivé dans ce diocèse), des parents ont peur pour l'accès aux sacrements de leurs enfants, et bien d'autres raisons parfois trop dangereuses à évoquer.
- Qui pourrait écouter ces personnes ? Cela génère une grande question sur la maltraitance du Peuple de Dieu par son évêque et son vicaire général qui, aujourd'hui, conduit au silence et parfois au départ de l'Église.

Concernant les souffrances, il est difficile de faire une liste mais quelques exemples sont révélateurs :

- évincement de l'équipe de l'Hospitalité diocésaine mise devant le fait accompli d'un changement de programmation du pèlerinage diocésain et avertie simplement par les gérants des hôtels ;



Banderole de la manifestation devant l'évêché de Montauban © DR

- refus de donner une bénédiction lors de la procession de communion à des personnes divorcées alors que d'autres, parfois responsables politiques ou chargés de mission ecclésiales, peuvent même communier ;
- éviction brutale de personnes assurant la préparation au mariage.

### L'absence d'humanité... (bien loin de l'attitude du bon pasteur) et des colères mémorables

Mgr Ginoux semble être dépourvu d'une capacité indispensable pour tout responsable d'un groupe humain : savoir dire merci. Les personnes licenciées en ont fait la douloureuse expérience : après plus de vingt ans de service pour la plupart, quitter un emploi, en Eglise, sans un merci et sans une parole personnelle de l'évêque, est une vraie souffrance.

D'autres exemples, nombreux, sont tout aussi dramatiques. Ainsi, dire à une famille qu'il est temps qu'un prêtre « s'en aille »... en parlant de sa mort. Ceci est d'autant plus choquant que ce prêtre n'a droit à aucune visite de son évêque. Un prêtre âgé a confié qu'il allait mourir sans avoir vu son nouvel évêque. Il est effectivement décédé sept ans après l'ordination de Mgr Ginoux, sans avoir reçu une seule visite de sa part. Une épouse évoque des paroles inappropriées parce qu'elle visite son mari

trop souvent en maison de retraite... Ce ne sont que des exemples mais pour quelqu'un qui a été aumônier en milieu hospitalier, on aurait pu espérer autre chose.

Quant à ses colères, elles sont surprenantes et signe sans doute d'une inaptitude totale à la fonction qui lui a été confiée... prendre soin de ses fidèles. Colère à propos d'une place à table lors d'un pèlerinage, colère pour une chasuble plus belle que la sienne, colère pour le manque d'assistance à la messe. Et beaucoup d'autres dont l'évocation pourrait être délicate pour les personnes qui en ont fait les frais. Même les prêtres ne sont pas épargnés, ainsi un prêtre disait en réunion : « *Demain je vais encore me faire gronder !* » On peut raisonnablement se poser la question d'une maladie psychique dont les accès de colères seraient des symptômes alarmants...

### Une gestion financière préoccupante

Après avoir dit haut et fort que le diocèse de Montauban était pauvre mais la gestion saine, les décisions prises et les paroles posées par Mgr Ginoux tendent à prouver le contraire. Ainsi il affirme que le déficit de l'année 2018 est de 400 000 euros. C'est peut-être vrai puisque les comptes n'ont pas encore été publiés mais il oublie de préciser que le report à nouveau des déficits des années antérieures s'élève à - 2 774 910 euros fin 2017... un gouffre disent certains.

Son vicaire général ne cesse de proclamer que ce sont les évêques précédents, Mgr de Saint-Blanquat et Mgr Housset, qui sont responsables de cette situation. Les comptes sont formels : les placements financiers ont disparu et surtout le dépôt des paroisses a été ponctionné de façon très discrète. Les comptes continuent à être faits, les intérêts comptabilisés mais la somme n'est plus disponible, les curés ont tous droit à des refus lors d'une demande d'utilisation. Normal, l'argent n'est plus disponible. Il aurait peut-être servi à acheter une maison... plus de 2 millions manquent ainsi également à l'appel... et donc :  $2 + 2 = 4$  ! Un vrai gouffre, que dis-je un abîme.

Mgr Ginoux affirme qu'il manque 400 000 euros dans le denier de l'Eglise en novembre 2018, alors que, entre 2007 et 2017, le montant des collectes se maintient autour de 2 400 000 euros... Les fidèles du Tarn-et-Garonne ont toujours répondu généreusement aux appels, mais il convient de ne pas vouloir vivre au dessus de ses moyens. Lui et son vicaire général affirment également que les legs ne sont plus d'actualité mais le montant des legs pour 2017 était de 911 K€ et de 276 K€ en 2016... alors ? Peut-être que cela ne se renouvellera pas dans les années à venir, c'est possible, mais ils oublient que pour donner, il faut aimer et qu'il faut aussi avoir. Les temps ont peut-être changé mais que connaissent-ils de leurs fidèles ?

Neuf salariés ont été licenciés suite à l'audit de juin 2019 alors que, en septembre 2018, sept prêtres venus d'ailleurs ont été appelés... Chercher l'erreur ! Chacun sait très bien qu'un prêtre coûte finalement plus qu'un laïc et d'ailleurs, en 2015, Mr Thierry Seguin, économiste diocésain, le précisait : « *Nous sommes de plus en plus confrontés à l'accueil de prêtres étrangers pour lesquels nous devons assurer la couverture sociale et la rémunération ainsi que la prise en charge de certains frais inhérents à leur arrivée sur le territoire.* » Et également des frais d'étude, surtout si ils doivent aller à Paris plutôt qu'à Toulouse. Actuellement, le diocèse de Montauban doit assumer la présence de 17 prêtres venus d'ailleurs, c'est peut-être une chance pour les fidèles bien que ce soit discutable mais, c'est surtout un choix pastoral de Mgr Ginoux sans vraiment tenir compte des finances... Cela dépasse largement le quota que peut assumer un diocèse, surtout un petit diocèse... à croire que jamais une comptabilité prévisionnelle

n'a été envisagée... De même, pour ce qui concerne les licenciements, si cette démarche avait existé, le choix se serait sans doute porté sur d'autres personnes. Habituellement, ce sont les derniers rentrés qui sortent les premiers... Ici, il semble qu'existe une liste « noire » en regardant les noms et l'ancienneté des personnes choisies et que, jamais, la possibilité d'un accompagnement jusqu'à la retraite et un non-remplacement n'ait été envisagée. Pourtant cela aurait sans aucun doute coûté moins cher...

Depuis plusieurs années, l'économiste parle de faire des économies, mais paradoxalement le recrutement est maintenu à la fois pour les laïcs et pour les prêtres sans se poser la question sauf tout d'un coup en 2018 ! Ceci n'est pas logique, l'année 2017 a été bénéficiaire de + 543 000 euros et la capacité d'autofinancement s'est améliorée significativement et est devenue positive en passant de - 186 K€ à +578K€. Finalement en 2018, tout aurait basculé alors que depuis 2012 la situation financière se détériorait. La situation était devenue tellement préoccupante que la CEF a été appelée au secours, d'où son aide financière et l'on s'est arrangé pour ne pas évoquer certains détails, notamment l'utilisation des fonds du dépôt des paroisses (un détail de plus de 2 millions d'euros). Mgr Ginoux a même imposé en juin, sans concertation, une diminution du traitement des prêtres âgés... « *Ils doivent participer eux aussi à l'effort financier demandé* » et donc assumer les dépenses exagérées de leur évêque. Mais, à aucun moment, cette situation financière n'a influencé Mgr Ginoux dans ses choix pastoraux... à croire qu'il avait absolument envie de mettre en place « son » projet pastoral en choisissant notamment un chemin où seuls les prêtres sont reconnus, en écartant les laïcs...

Dans cette dérive financière, à part déclarer un diocèse en faillite et relever un évêque de ses fonctions, les conseils sont limités... c'est sans doute ce que la Conférence épiscopale de France a répondu : « *Il faut procéder à une réduction notable des charges de fonctionnement* », mais, la seule variable « *laïcs* » a été envisagée, montrant bien le chemin choisi depuis longtemps par Mgr Ginoux. Les finances ne seront peut-être pas au rendez-vous lors de l'exercice 2019... qui risque d'être bien pire que 2018. Certains fidèles pourraient décider de choisir cette fois la

variable « *denier du culte* » pour tenter de faire sentir leur désaccord. Mgr Ginoux, évêque de Montauban, vient de décapiter les laïcs en responsabilité dans son diocèse en licenciant neuf d'entre eux. Après avoir recruté dix-sept prêtres étrangers dont sept l'an dernier, il montre ainsi de nouveau son vrai visage et surtout sa ligne de conduite. En arrivant dans le diocèse, il avait un projet, non pas de prendre soin des personnes, ministres et laïcs qui lui étaient confiées en étant un « *bon pasteur* », mais de mettre en place son projet pastoral personnel, bien loin des orientations de Vatican II et des propositions actuelles de l'Eglise. Qui osera remettre en cause cette vision bien erronée de l'Eglise ? Qui enfin écouterait et prendrait soin des personnes blessées, écartées ou démolies ? Faudra-t-il continuer à souffrir en silence en regardant petit à petit les églises se vider ? Quand une décision sera-t-elle prise ? Soutenons les catholiques de Montauban et espérons que l'Esprit Saint soufflera suffisamment fort pour provoquer un changement rapide. □

1. Dépôts des paroisses : l'équivalent d'un livret A.

## Écran de fumée

France 2 s'est emparé du sujet des problèmes financiers des diocèses en France et le diocèse de Montauban a reçu sa visite. Dans ce reportage du 14 août au journal de 20h00, le vicaire général, l'abbé Laurent Bonhomme a donné une nouvelle explication à la raison des licenciements : l'absence de legs sur les deux dernières années. Mgr Ginoux avait expliqué dans la presse, récemment, que c'était la baisse du denier de l'Eglise qui l'avait amené à prendre cette décision. Qui croire ? Les chiffres ne semblent pas être la véritable raison. D'autant que les comptes sont là : le denier de l'Eglise est stable depuis 10 ans voir en augmentation, les legs ont représenté plus de 900 000 euros en 2017 et 276 000 en 2016. Finalement les raisons avancées sont-elles données pour éviter de dire la vérité : pour éviter de dire que le diocèse a appelé trop de prêtres extérieurs : beaucoup plus que ce qu'il était capable d'assumer, pour éviter de dire que les caisses sont vides : les placements ont été épuisés, le déficit dépasse 2 millions d'euros...un peu comme la fumée qui cache la réalité des dégâts du feu ! □ **Golias**

© DR

# Maladie d'Alzheimer

## Prescrire ou ne pas prescrire ?

Eva Lacoste

**Les médicaments sont par définition des substances actives qui entraînent des effets physiologiques. Sont-ils pour autant toujours bénéfiques pour le bien-être des patients atteints de la « maladie de la mémoire » ? Malgré un manque de résultats probants et faute d'alternatives, ils demeurent massivement prescrits. Comme d'autres remèdes et traitements qui conduisent souvent à des impasses thérapeutiques, ils sont en tout cas favorables aux firmes pharmaceutiques.**

avec l'âge. Mais c'est à la fin de l'année 1906 que « *la maladie particulière du cortex cérébral* » est décrite pour la première fois par Aloïs Alzheimer, après avoir découvert, pendant une autopsie, deux anomalies caractéristiques : une dégénérescence des neurones et le dépôt anormal d'une protéine, connu sous le nom de « *plaques séniles* », à l'extérieur de ces cellules nerveuses spécialisées dans la communication et le traitement de l'information.

Le neuropathologiste allemand présente ses observations le 4 novembre 1906, lors de la conférence des psychiatres allemands à Tübingen (Land du Bade-Wurtemberg). Publiée en 1907, son étude marquera l'identification de la maladie, baptisée trois ans plus tard « *maladie d'Alzheimer* ». Elle est aujourd'hui la plus fréquente des maladies neurodégénératives, et toucherait environ 850 000 personnes en France, où 225 000 nouveaux cas sont diagnostiqués

chaque année. Selon l'Organisation mondiale de la santé, le chiffre atteint 35,6 millions dans le monde. Force est de constater que l'on ne sait pas toujours traiter une maladie dont les troubles évoluent vers une aggravation de la dépendance.

### Une efficacité jugée décevante

Apparus au milieu des années 1990, les premiers médicaments avaient suscité un grand espoir... A la fin de la décennie, leur efficacité sur les symptômes et l'évolution de la maladie s'était révélée décevante... D'alerte en alerte, de déception en déception, le gouvernement français décidait, en juin 2018, de dérembourser les quatre principaux médicaments dits anti-alzheimer. Mesure entrée en application le 1<sup>er</sup> août 2019 (publication au *Journal officiel* du 1<sup>er</sup> juin 2018), qui concerne quatre molécules actuellement sur le marché : donépézil

Les symptômes sont connus depuis longtemps... Déjà, dans l'Antiquité, on parlait d'une altération de la raison

suite page 8

(Aricept...), mémantine (Ebixa...), rivastigmine (Exelon...), galantamine (Reminyl...). La ministre de la Santé et des Solidarités avait affirmé, lors d'une interview du 28 mai 2018 sur *Cnews* (chaîne française connue précédemment sous les noms de *I-Télévision* puis *I-Télé*), que le souhait du gouvernement était de financer « l'accompagnement » des malades d'Alzheimer.

### Agnès Buzyn : une perte de mémoire

Durant cette interview de mai 2018, Agnès Buzyn ajoutait que ces médicaments avaient été jugés « néfastes, nocifs et dangereux par la Haute Autorité de santé<sup>1</sup> à deux reprises ». Affirmation qui appelle à une petite mise au point. En 2008, la Haute Autorité avait publié un premier guide de pratique clinique sur la prise en charge de la maladie d'Alzheimer, qui faisait une place excessive et non fondée aux médicaments. La revue *Prescrire*<sup>2</sup> avait appelé à ne pas tenir compte de ses recommandations<sup>3</sup>, tandis que le Formindep, une association agissant pour plus d'indépendance dans le domaine de la santé, saisissait le Conseil d'Etat pour le retrait de ce guide, en raison de la non prise en compte des liens d'intérêts de contributeurs à son élaboration<sup>4</sup>. Sans attendre la décision du Conseil d'Etat, la Haute Autorité de la santé abrogeait son guide en 2011. Dans la version suivante, elle continuait cependant à passer sous silence le peu d'efficacité de ces médicaments et leurs nombreux effets indésirables. C'est en 2016, après réévaluation de leur balance bénéfices-risques par sa commission de la transparence, que la Haute Autorité de santé, a reconnu que ces médicaments n'avaient pas leur place dans la prise en charge de la maladie d'Alzheimer en raison d'un intérêt clinique insuffisant, de leur profil de tolérance défavorable et d'un risque d'interactions médicamenteuses. Le ministère de la Santé avait néanmoins décidé de maintenir leur remboursement. Le guide de parcours des soins de la Haute Autorité de mai 2018, écrivait qu'on ne pouvait rien attendre de ces médicaments. Lorsque la ministre de la Santé affirme avoir suivi son avis pour dérembourser les quatre principaux médicaments dits anti-Alzheimer, on note quelques impasses, dont de « malheureux » conflits d'intérêts qui minent la politique de santé, et pas seulement.

Le 1<sup>er</sup> février 2019, la revue *Prescrire* dévoilait son bilan 2019, « Pour mieux soigner, des médicaments à écarter »<sup>5</sup>. Etablie sur

la base des analyses publiées dans la revue durant neuf ans, de 2010 à 2018, la liste recense 93 médicaments (dont 82 vendus en France) à ne pas utiliser. Ils sont nouveaux ou anciens, dépassés, voire pas plus performants qu'un placebo. « *Il n'y a pas de raison valable pour que ces médicaments, plus dangereux qu'utiles, restent autorisés* », conclut ce bilan 2019. Le registre est large... Il couvre les domaines de la cancérologie, cardiologie, dermatologie-allergologie, diabétologie-nutrition, rhumatologie-douleur, gastro-entérologie, gynécologie-endocrinologie, infectiologie, neurologie, ophtalmologie, pneumologie, psychiatrie, sevrage tabagique... Cancers, arthrose, maladie de la peau, obésité, toux, maux graves ou bénins, ils sont passés en revue. Les principales raisons qui font que la balance bénéfices-risques est défavorable sont expliquées au cas par cas. Dans le chapitre neurologie, il est précisé clairement : « *Les médicaments de la maladie d'Alzheimer disponibles début 2019 ont une efficacité minime et transitoire. Ils sont peu maniables en raison d'effets indésirables disproportionnés et exposent à de nombreuses interactions. Aucun de ces médicaments n'a d'efficacité démontrée pour ralentir l'évolution vers la dépendance et ils exposent à des effets indésirables graves.* »

### L'inefficacité au mieux modeste

Le donépézil, la galantamine, la rivastigmine exposent à des troubles digestifs avec des vomissements parfois graves, neuropsychiques, cardiaques, en particulier des bradycardies (rythme cardiaque trop lent), malaises, syncopes. La mémantine peut provoquer des hallucinations, confusions, sensations vertigineuses, céphalées conduisant parfois à des comportements violents, des convulsions, des insuffisances cardiaques. Le donépézil peut exposer, pour sa part, à des troubles sexuels compulsifs (*Lettre d'information Pharmacovigilance de Bretagne*, Rennes, Brest, avril-mai-juin 2017).

Les effets indésirables s'ajoutent à la liste : troubles digestifs, cardiovasculaires, neuropsychiatriques, pour les plus notables, peuvent altérer gravement la qualité de vie. Ils sont d'autant plus inquiétants pour une population âgée, souvent polypathologique, du fait d'interactions médicamenteuses. « *L'efficacité des médicaments du traitement symptomatique de la maladie d'Alzheimer est, au mieux, modeste* », résume *Prescrire*.

### Les promesses de la ministre de la Santé

Après l'annonce de la ministre de la Santé, en mai 2018, cinq « sociétés savantes »<sup>6</sup> réagissaient dans communiqué commun, jugeant le déremboursement « *délétère pour les patients français et leur entourage* ». Pour sa part, l'association France Alzheimer & maladies apparentées évoquait dans son communiqué une décision « *infondée et dangereuse* », en précisant : « *Pour les familles qui n'en ont pas les moyens, l'association craint tout simplement la sortie dangereuse du parcours de soins.* » Les six associations ont déposé un recours contentieux devant le Conseil d'Etat pour faire annuler la décision du ministère de la Santé.

Une petite précision au passage : ce sera 90,3 millions d'euros d'économie pour la Sécurité sociale. Mais la ministre de la Santé l'affirmait le 31 mai 2018 sur Europe 1, la main sur le cœur : « *Tout l'argent qui va être économisé sera intégralement réorienté vers l'accompagnement des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, soit pour les centres de mémoire soit pour le secteur médico-social qui les prend en charge (...). Il n'y aura aucune économie faite sur les malades, ce qui compte c'est qu'ils soient bien accompagnés.* » Ces belles paroles suscitent l'attention des familles et des médecins concernés par une maladie de longue durée... En mai 2018, Agnès Buzyn parlait de 360 millions d'euros sur trois ans pour les ehpad-établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, et vient de faire, un an après, de nouvelles promesses pour les aidants...

### Des questions face à une cascade de complaisances

Dès 2016, les syndicats Le Bloc, MG France et Fédération des médecins de France avaient invité les médecins libéraux à cesser « *complètement* » la prescription des quatre médicaments en cause. Prudemment pourrait-on dire, après le scandale du Médiator et des pilules de troisième et quatrième génération qui a dévoilé quelques failles chez les autorités sanitaires. Mais faute d'alternative, les quatre molécules déremboursées demeurent massivement prescrites malgré le manque de résultat. En cas d'impasse thérapeutique, est-il justifié d'exposer les personnes atteintes à des risques graves ? « *L'utilisation de*



ces médicaments, dans le cadre d'une recherche clinique est parfois acceptable, à condition d'informer les patients des inconnues sur la balance bénéfices-risques », note *Prescrire* (bilan 2019). Dans les autres cas, la prise en charge se tourne de plus en plus vers des thérapies non médicamenteuses qui permettent d'améliorer le bien-être des malades et de freiner le développement des troubles : stimulations cognitives, rééducation orthophonique, kinésithérapie...

La maladie d'Alzheimer fait partie des affections de longue durée, et à ce titre les soins médicaux et paramédicaux sont pris à charge à 100 % par l'Assurance maladie (sur la base du tarif de la Sécurité sociale). Quelle sera l'amélioration de cette prise en charge pour les patients et de leur entourage ? Les promesses de la ministre de la Santé sont attendues avec le plus vif intérêt. Mais s'en soucie-t-on vraiment au sommet de l'Etat ? Les quatre molécules de référence dans la maladie d'Alzheimer sont toujours disponibles... Et enfin, elles ont obtenu une autorisation de mise sur le marché, préalable obligatoire à toute possibilité de commercialisation d'une spécialité pharmaceutique, délivrée par l'Agence française de sécurité du médicament et des produits de santé. Il y

a, là aussi, matière à se poser des questions lorsque des nouveaux médicaments de plus en plus onéreux, notamment sur le cancer, n'ont pas toujours fait la preuve de leur efficacité et mettent en péril les systèmes de sécurité sociale. Avec une cascade des complaisances qui place les malades et leurs proches au dernier rang de la chaîne. □

1. Créée par la loi du 13 août 2004, la Haute Autorité de santé est officiellement une autorité publique indépendante à caractère scientifique, destinée à renforcer la qualité et la pérennité du système de santé.

2. La revue *Prescrire* (site [www.prescrire.org](http://www.prescrire.org)) est une revue médicale mensuelle indépendante, éditée depuis 1981, qui traite de l'actualité des maladies, des médicaments, des techniques et technologies médicales. Elle est réputée indépendante des lobbies pharmaceutiques, du ministère de la Santé, de l'Assurance maladie ou des agences du médicament.

3. Revue *Prescrire* 2009, « *Maladie d'Alzheimer et autres démences : un guide HAS biaisé, des affirmations basardeuses* ».

4. Le Formindep saisissait, en décembre 2009, le Conseil d'Etat afin d'obtenir l'annulation, pour non respect des règles de gestion des

conflits d'intérêts, de deux recommandations de la Haute Autorité de santé sur le diabète et la maladie d'Alzheimer. Il obtenait satisfaction sur les deux, en avril et mai 2011. En 2012, la revue *Prescrire* publiait : « *Guides de pratique clinique de la Haute Autorité de santé : trop de conflits d'intérêts cachés* ».

5. Bilan 2019 principales évolutions (précisions sur le site) : - La télithromycine, antibiotique macrolide, a cessé d'être commercialisé. Elle figurait dans le bilan 2018 des médicaments que *Prescrire* conseille d'écartier.

- Le sélexipag, autorisé dans l'hypertension artérielle, ne figure plus dans le bilan 2019. La balance bénéfices-risques a été réévaluée suite à la publication de nouvelles données. Il en est de même pour cinq autres médicaments : la balance bénéfices-risques n'est pas nettement défavorable ou ils représentent des options dans de rares situations.

Ajoutés au bilan 2019, des molécules (principe actif) à écartier : ulipristal, méphénésine, oxomézanine, trinitrate de glycéryle, acide obéticholique, cimétidine.

6. Fédération des centres de mémoire, Fédération française de neurologie, Société française de neurologie, Société française de gériatrie et de gérontologie, Société francophone de psychogériatrie et de psychiatrie de la personne âgée.

## Bordeaux : la juste mise au point de Mgr Ricard

La métropole bordelaise a connu un nombre important d'évacuations de squats durant la période estivale. Ce qui n'a pas manqué de faire réagir l'archevêque local, Mgr Jean-Pierre Ricard, indigné par le sort réservé à des centaines de personnes : « *Des familles, femmes enceintes et enfants en bas âge ont été expulsés. La question du relogement se pose. On ne peut laisser à la rue toutes ces personnes, surtout dans la chaleur de l'été.* » Par la même occasion, l'archevêque rappelle qu'un toit est un droit fondamental : « *Une terre, un toit, un travail sont des droits sacrés, nous dit le pape François. Avec lui, nous tirons la sonnette d'alarme qui nous avertit du déclin moral qui nous guette si l'on continue à concéder du terrain à la culture du rejet.* » Les partis politiques, associations et particuliers mobilisés contre ces expulsions auront apprécié ce renfort de choix.

## Un locataire en galère

Dans un monde de course à l'argent, certaines histoires ont le pouvoir de redonner foi en la solidarité humaine. Allocataire du RSA, Marcel Riquelme, un demandeur d'emploi de 52 ans vivant à Perpignan, s'est retrouvé du jour au lendemain sans

aucun revenu. En cause, une erreur informatique selon la Caisse d'allocations familiales. Son sauveur n'est autre que le propriétaire de son logement qui est venu à son secours. Il lui a prêté de l'argent et l'a assisté dans ses démarches pour récupérer ses prestations sociales. Pour l'instant, seul le RSA lui a été restitué le 22 juillet. Les deux hommes envisagent de déposer des recours.

## Emmaüs : une communauté du monde

L'agriculteur et militant de la vallée de la Roya (Alpes-Maritimes), Cédric Herrou, accueille des demandeurs d'asile depuis 2016 dans sa ferme. Il vient de créer, en juillet, la première communauté 100 % agricole et paysanne soutenue par Emmaüs. Les compagnons sont ici des réfugiés, des étrangers qui demandent l'asile, des sans-domicile fixe, des personnes intéressées par l'agriculture bio et paysanne. Avec le modèle de la communauté Emmaüs, ils « *touchent une allocation de 350 euros par mois et cotisent à l'Urssaf 150 euros par mois* » explique Cédric Herrou qui effectue trois livraisons par semaine à Nice ou dans la vallée grâce aux récoltes. La communauté aimerait pouvoir prochainement faire de la vente directe et de la transformation de produits, et disposer d'un lieu pour entrer en contact direct avec les habitants. □ **Alexandre Ballario**

# Attention ! Les bourses mondiales dévissent

Olivier Vilain

**La conjoncture mondiale obère l'espoir d'Emmanuel Macron de dérouler ses réformes dans un contexte apaisé.**

Emmanuel Macron, qui a passé ses congés au Fort de Brégançon, sur la commune de Bormes-les-Mimosas (Var), a préparé sa rentrée politique après une année très difficile, marquée par l'apparition des Gilets jaunes. Afin de regagner de la popularité auprès des électeurs de droite, il s'apprête à tout miser sur deux réformes très sensibles : celle de l'assurance-chômage et celle des retraites. Deux dossiers à même de réveiller la contestation, tant les coupes dans les droits sociaux seront claires pour les salariés privés d'emploi et les futurs retraités.

« Notre pays parfois se divise et nous avons vécu ces derniers mois des moments difficiles de division, parfois de violence, dont il nous faut savoir sortir. (...) Mais il ne faut jamais oublier que quels que soient les désaccords, aux grands moments de notre histoire nous avons su nous réconcilier pour avancer », a-t-il déclaré, le 17 août, devant les élus locaux, d'anciens combattants et quelques centaines d'invités à l'occasion de la commémoration des 75 ans de la libération des communes du littoral à la suite du débarquement de Provence. Son habit de réconciliateur était un peu trop étriqué puisque le président a fustigé « l'esprit de résignation et les petits abandons » qu'il décèle chez ses adversaires.

Tout en ayant encore des gouttes de sueur qui lui descendent dans le dos à la pensée des week-ends de novembre dernier où les beaux quartiers de la capitale étaient en feu, Emmanuel Macron déploie une stratégie claire : miser sur la baisse des chiffres du chômage à 8,5 % de la population active, après une décrue entamée depuis le deuxième trimestre 2015. « Jamais celui-ci n'a été aussi bas en dix ans », répètent les éditorialistes. Certains y voient le résultat des premiers chantiers menés par l'exécutif : la baisse de la fiscalité pour les

plus riches et l'élagage du Code du travail, selon le principe ubuesque qu'il faut faciliter le licenciement et la précarité pour que les patrons puissent embaucher... Mais, attention, au trompe-l'œil. L'Insee a bien publié une baisse de 0,2 point au deuxième trimestre 2019, ramenant le nombre de demandeurs d'emplois à temps plein à 2,5 millions. Toutefois, les inactifs souhaitant travailler mais qui ne sont pas comptabilisés comme chômeurs sont en forte hausse. Ils sont désormais environ 1,5 million (*Marianne*, 14.08.19).

## L'illusion de la baisse du chômage

Emmanuel Macron et son entourage tablent sur la croissance économique pour désarmer les critiques. Le pari semble risqué. La France ne restera pas un îlot de dynamisme au moment où tous les grands pays industriels piquent du nez : l'Italie est au bord de l'implosion, le Royaume-Uni est au point mort à cause de l'austérité

et des incertitudes liées au Brexit, et les signaux envoyés par les États-Unis sont mitigés. Si les dépenses de consommation restent robustes, la production industrielle a diminué le mois dernier et les demandes d'allocations chômage sont en hausse. Plus grave sur le plan mondial, les dernières statistiques montraient que l'Allemagne allait entrer en récession et que la Chine ralentissait plus rapidement que prévu, à cause de la guerre commerciale enclenchée par Washington. Preuve de l'inquiétude des financiers, à New York, l'indice Dow Jones des principales entreprises industrielles a perdu 2,3 %, entraînant dans son sillage les autres marchés boursiers de la planète. Les fonds actions se sont reportés massivement sur le marché des obligations d'État, envoyant un message extrêmement pessimiste quant à l'avenir proche de l'économie mondiale.

Si les Bourses mondiales ont chuté, c'est aussi parce que les banques, les fonds



spéculatifs et les gérants de portefeuilles ont retiré une partie de leurs positions sur les marchés actions pour faire pression sur Donald Trump, à un an de l'élection présidentielle américaine. Ils veulent que l'hôte de la Maison Blanche abandonne son bras de fer avec la Chine. La guerre commerciale entre les deux principales puissances économiques du monde effraie ceux qui jonglent d'un pays à l'autre avec des milliards de dollars. Donald Trump vient d'annoncer une nouvelle vague de droits de douane sur les importations chinoises.

L'étendue des conséquences économiques de ce conflit sont difficilement prévisibles. Déjà, les partenaires de la Chine pâtissent du ralentissement de son économie. « *Le danger d'une récession mondiale a considérablement augmenté* », analyse même Joachim Fels, économiste en chef chez Pimco, le plus grand fond obligataire du monde, lorsqu'il note que l'industrie automobile allemande peine désormais à s'imposer sur le marché chinois, son principal débouché. (*Der Spiegel*, 09.08.19).

### Le malaise des « uber-financiers »

Les « uber-financiers » mettent aussi la pression sur Trump car ce dernier veut

garder des taux d'intérêts monétaires les plus bas possibles. Il n'a pas hésité à faire pression sur la banque centrale américaine. « *Notre problème n'est pas la Chine (...), c'est la Réserve fédérale qui est trop fière pour admettre avoir fait une bêtise en relevant les taux trop vite et trop haut* », ces dernières années, a lancé le président américain. « *Ils doivent baisser les taux plus vite et plus fort. (...) L'incompétence, c'est terrible à voir, surtout quand vous savez que tout pourrait être réglé facilement* », a ajouté le chef de l'exécutif, rompant avec une coutume de plusieurs décennies de non intervention directe sur les autorités monétaires.

De tels propos incendiaires ont été tenus aux lendemains de la baisse des taux directeurs, d'un quart de point, décidée par la Réserve fédérale. Une première depuis la panique déclenchée par la faillite de Lehman brothers en 2008. Les autorités monétaires ont justifié leur décision par leur volonté de soutenir l'activité économique en favorisant la diffusion de crédits auprès des ménages et des entreprises, mais Donald Trump est clairement partisan d'une baisse des taux plus significative encore afin de s'assurer un second mandat. Les détenteurs de capitaux sont divisés sur la question des

taux d'intérêts. Les taux bas se traduisent par la mise en circulation dans la sphère financière de monceaux d'argent qui alimentent la spéculation et donc leurs opportunités de plus-values. Mais, le problème, vu depuis un bureau capitonné de Wall Street ou de la City, est que le monde entier est noyé sous le flot de ces liquidités. Or, dans le même temps, la demande de la part des consommateurs restant atone, par l'absence de hausse des salaires en Occident, la production de biens et de services est trop faible pour garantir les niveaux de rendement que s'offrent les financiers. Du coup, un phénomène honni par les possédants réapparaît : l'inflation.

La valeur de l'argent se déprécie et ce mouvement pourrait évoluer en dehors de tout contrôle, menaçant l'existence même des super-riches, des financiers. Une grande partie d'entre eux souhaite donc un relèvement graduel des taux d'intérêts pour que la fête ne s'arrête pas brutalement, comme entre 2007 et 2011.

Dans ce contexte économique global de plus en plus mauvais, le pari d'Emmanuel Macron d'une absence de contestation pourrait bien se révéler aussi mauvais que l'année dernière. □

### Les ultra-riches choyés

Le Laboratoire sur les inégalités mondiales, notamment dirigé par Thomas Piketty, a actualisé les données sur les inégalités du système de prélèvement. Alors que la progressivité s'était améliorée entre 2013 et 2016, elle s'est détériorée depuis l'arrivée d'Emmanuel Macron au pouvoir. En moyenne, les 5 034 Français les plus riches ont chacun économisé 253 800 euros. Pour ces ultra-riches qui carburent à 4,7 millions d'euros de revenu par an en moyenne et par tête de pipe, cette économie revient à une augmentation de leur pouvoir d'achat de 5 %. Au total, ce sont 1,27 milliard d'euros que ces 5 034 bienheureux ont capté sur l'enveloppe de 4,5 milliards pour les 1 % des ménages riches (qui correspondent, eux, approximativement, à 550 000 personnes).

### IFI : gros manque à gagner pour l'Etat

Plus d'un an après l'entrée en vigueur de l'impôt sur la fortune immobilière (IFI), vient l'heure du premier bilan. Selon le rapport du député Joël Giraud sur l'application des mesures fiscales, le remplaçant de l'impôt sur la fortune (ISF) a permis à l'État de récupérer 1,3 milliard d'euros en 2018. Bien moins que l'ISF (5 milliards d'euros de recettes en 2017). Et pour cause, l'assiette de l'IFI, qui repose uniquement

sur le patrimoine immobilier net taxable, est beaucoup plus restreinte, alors que le seuil de déclenchement n'a pas bougé (1,3 million d'euros). Résultat, 132.722 contribuables sont soumis à ce nouvel impôt contre 358 000 avant la réforme (- 63 %). Les plus de 200 000 foyers fiscaux sortis du champ d'application de l'IFI se composent essentiellement de « *petits riches* » qui déclaraient un patrimoine global légèrement supérieur à la limite des 1,3 million d'euros à l'époque de l'ISF.

### Ouverture dominicale : Casino prêt à tout

A Angers (Maine-et-Loire), le géant Casino de La Roseraie sera le premier magasin de cette catégorie (5000 mètres carrés de surface) à ouvrir en France tout le dimanche après-midi et jusqu'en début de soirée. Cette ouverture, prévue à partir du dimanche 25 août, se fera sans les salariés habituels du magasin, mais avec des caisses automatiques et des vigiles provenant de sociétés extérieures. Sous pression financière, en raison de son plan de désendettement, le distributeur délaisse en France, en les cédant, les magasins les moins porteurs et les zones les moins dynamiques. Dans cette logique de reconquête, le groupe a fait de l'allongement des horaires d'ouverture de ses enseignes, un de ses chevaux de bataille dans les zones urbaines, jugées plus porteuses commercialement. □ A. B.

# PMA : au nom du père, mais lequel ?

Gilles Herlédan

**Le recours à la procréation médicalement assistée (PMA) sera probablement ouvert aux couples de femmes et aux femmes seules par la nouvelle loi de bioéthique. S'il est peu avisé de considérer que cela n'est que le moyen d'établir l'égalité entre les situations familiales, il est aussi outrancier de juger que la fin de la famille et de la civilisation arrive. La paternité serait notamment mise en péril. Encore faut-il définir ce dont on parle. Il est étonnant que les catholiques, à ce propos, ne trouvent rien dans leur tradition qui les aide à s'extraire de certaines confusions.**

De nombreuses voix s'élèvent pour dire combien elle redoutent que cette loi ne soit la porte ouverte à une transformation en profondeur des règles qui fondent la parentalité et plus particulièrement la paternité. À ce sujet, plutôt que d'argumenter à partir d'une définition de la parentalité, les opposants à la PMA évoquent avec des accents apocalyptiques la subversion de l'ordre naturel.

Michel Onfray y va sans nuance, ce que rapportait *Le Figaro* avec délices<sup>1</sup> en 2017 : « *L'idée du mariage pour tous repose sur une fiction idéologique* », sur l'idée fautive que « *la nature n'existe pas et que tout est culture : qu'il n'y pas de sexe, pas d'homme, de femme, d'hormone femelle, d'hormone mâle, que les testicules et les ovaires n'existent pas non plus.* » Dirait-il alors dans la foulée – plus radical que les défenseurs des « *thérapies de conversion* » – que toutes ces questions sont solubles dans la chimie ? Ainsi asséné, l'argument impressionne quiconque ignore tout des sciences humaines et privilégie un bon sens imperméable à la « *déconstruction* » des faits qu'il croit constater. Pourtant, le propre de l'Homme réside dans sa capacité

culturelle à subvertir les dimensions naturelles qui lui sont imposées. Toute loi est toujours la subversion de la nature, sauf s'il s'agit de la loi du plus fort. Cela, tout de même, date d'Hammurabi...

José Bové déclare dans *Limite*, revue d'écologie intégrale : « *J'ai pris publiquement position contre [la PMA] et je me suis fait cartonner. Je continue d'aborder cette question, [...], sous l'angle de la critique de la technique. La PMA et la GPA, c'est la boîte de Pandore : eugénisme, homme augmenté. Avec ça, l'événement de la naissance, qui est un événement biologique, aléatoire, devient organisé et géré dans un objectif très particulier. Ces méthodes créent quelque chose de complètement artificiel et programmé alors que la richesse du vivant est du côté de l'improbable.* »<sup>2</sup> Il étaye sa position sur une critique de la technique par fidélité à l'enseignement de Jacques Ellul dont il se veut un héritier. Pour notre part, nous n'aurons pas de difficulté à critiquer rigoureusement la technique dès lors qu'elle est proposée comme le moyen d'escamoter les problèmes que pose le gouvernement des hommes (répartir la richesse ou la pénurie, éduquer, soigner, etc.). Pour autant, nous constatons que l'humanité, dès lors qu'elle s'est outillée et a adopté des moyens – collectifs et transmissibles – de chasser puis de cultiver, est devenue technicienne. On ne voit d'ailleurs pas que M. Bové répugne à user de l'imprimerie ou de la découverte des ondes hertziennes pour assurer la diffusion de ses idées. Aussi sa critique de la technique n'est pas sans paradoxes qu'il cherche à résoudre par l'excès et l'analyse parcellaire. Cet excès que nous retrouvons constamment dans tous les plaidoyers contre la PMA : elle conduit aux dérives du transhumanisme, elle ouvre la voie à la marchandisation du corps humain et à l'intrusion de l'hégémonie économique dans l'ensemble des relations humaines. Pourtant, lorsqu'une société institue la gratuité des dons d'organes (sang, rein, moelle osseuse, cellules germinales, cœur, poumons, cornée), on constate que le « *marché* » reste marqué de pénurie. Lire que « *l'événement de la naissance, [...], est un événement biologique, aléatoire* », nous laisse assez pantois. M. Bové ignore-t-il que

des générations de femmes ont cherché et cherchent encore à se soustraire au hasard des grossesses indésirées et qu'elles l'ont fait sans les hommes et le plus souvent contre eux ? De même, est-il pertinent d'affirmer sans réserve que la « *richesse du vivant* » est du côté de l'improbable ? L'écologie comme la prévention des maladies par l'hygiène et la vaccination nous semblent être des moyens de réduire la part de l'improbable auquel l'humanité, d'âges en âges, cherche à consacrer plus de savoirs et de ressources. Le sympathique démonteur de Mac Do nous semble ici ne pas donner à sa logique toute la portée nécessaire, paralysé en quelque sorte par la peur de la démesure.

## Le père pour masquer le maître

La peur – justifiée par des constats innombrables – que les nouvelles capacités de l'humanité la poussent vers sa destruction n'est pas sans fondement. La défiance à l'égard de la croyance inconditionnelle dans le progrès apparaît comme une sagesse. Par exemple, les climatosceptiques tiennent un discours stupide : polluons, réchauffons, la science fera le reste pour pallier les dégâts ! On doit, par des moyens démocratiques, ne pas leur permettre de prendre le pouvoir.

On trouve chez beaucoup d'opposants à la PMA, associée à la référence naturaliste, cet argument de défiance contre la démesure potentielle inhérente à l'autorisation de cette technique. À leurs yeux, comme le dit Marianne Durano<sup>3</sup> : « *Si la loi ne sert plus à prescrire un idéal mais à encadrer des pratiques déjà existantes, c'est la notion même de loi qui est menacée de dissolution. Parce que, si elle interdit quelque chose aujourd'hui et l'autorise demain, on ne voit plus au nom de quoi elle serait respectée et s'imposerait aux volontés individuelles.* » Chez une proche des Veilleurs de la Manif pour tous, cet argument anti-démocratique ne surprend pas. Pour eux, l'humanité n'a pas d'histoire : une loi est donnée une fois pour toute (naturelle ou mieux divine) et nul ne peut être autorisé à l'interpréter. Et la philosophe de surenchérir : « *L'air du temps allant plutôt dans le sens d'une évolution, les militants [pro PMA] ont moins besoin de construire une argumentation que ceux*



qui y sont opposés. » Comme le font les intégristes et les réactionnaires qui n'osent pas construire leur argumentation sur leur foi, Mme Durano en appelle sans vergogne à la psychologie. Sera-t-on vraiment étonné de constater que c'est de celle des femmes qu'elle stigmatise en termes bien particuliers : « En ce qui me concerne, je suis particulièrement interpellée dans ce débat par le cas des célibataires. Là, il me semble que la femme demande à la médecine de lui procurer un enfant. » La médecine accroîtrait encore son pouvoir sur le corps des femmes – n'a-t-elle pas permis la contraception efficace qui assujettit les femmes à l'industrie pharmaceutique ?<sup>4</sup> – pour satisfaire un désir (médical et féminin) sans borne. Gouverner sa fécondité ou vouloir un enfant, la femme, en somme, ne sait pas ce qu'elle veut. Venue du fond immémorial, c'est l'image du désir insensé et ravageur des femmes qui est brandie, paralysante comme le tête de Méduse. Ce désir doit être maîtrisé. Voilà le Père ! Quel soudain et surprenant engouement pour la psychologie et plus encore la psychanalyse de la part de ceux qui ne cessent de la conspuer par ailleurs et depuis toujours ! À moins, peut-être, qu'elle n'ait été relue par Tony Anatrella !

Ainsi on en vient dans cette mouvance à se réclamer du Père, en passant au père puis aux papas pour réfuter la possibilité pour certaines femmes de recourir à la PMA. Au nom de cette science psychologique – dont nous allons montrer l'insuffisance –,

on peut alors donner une valeur morale universelle à un point de vue tout personnel : « Pour moi, rien de ce qui est humain ne m'est étranger. C'est pourquoi je défends une vision déontologique de l'éthique : je m'attache non aux intérêts, mais aux principes. Que la loi passe ou pas ne changera rien dans ma vie. »<sup>5</sup> En somme, notre veilleuse milite pour les principes comme Don Juan donnait un doublon à un pauvre : « Par amour de l'humanité. » Mais nous pensons que la triade « Liberté, Égalité, Fraternité », ne s'élève pas pour elle à la hauteur des « principes ». Que la vie de Mme Durano lui convienne ne suffit pas à en faire le critère de la bonne vie. Mais nous ne prétendons pas qu'elle doive en changer. Qu'elle en fasse autant pour autrui.

### Du Père, donc... lequel et pour quoi ?

Loin de l'Empyrée des principes, il faut en revenir aux expériences de ce monde. Il en est une, dont pour en avoir permis la révélation, l'époque n'est cependant pas la cause. Des femmes qui ont un désir de maternité – comme d'autres et pas toutes – ne peuvent accepter la relation sexuelle avec un homme, même aux fins de procréation. C'est un fait, leur désir s'oriente vers les femmes. Devraient-elles, pour devenir mères, en passer par des étreintes mensongères, qu'elles soient d'occasion (des maternités célibataires se créent ainsi) ou, peut-être pire, dans la durée d'une union

prétendue pérenne et normale sans élan du corps, sous les auspices du seul « devoir », non sans créer des dommages affectifs notables pour toutes les parties impliquées dans de tels ménages ? S'il suffisait pour que tout aille bien dans les familles qu'il y ait « un enfant, un papa et une maman », on aurait fini par le savoir. Que ceux qui professent l'éthique la plus haute prennent au moins en considération celle qui conduit des personnes à accomplir des actes en conformité avec leur désir.

Mais ce n'est pas de cela que l'Église a souci. L'ordre social, le pouvoir sur les corps et les esprits lui importent plus. Elle l'a d'ailleurs montré durablement en excluant les « bâtards » de la vie sociale. Veut-elle y revenir, mais avec duplicité, en disant à certains enfants : nous vous aimons, mais ce que vos parents font est détestable ?

L'argument finalement avancé comme déterminant c'est que le père peut faire barrage quand des femmes s'accaparent leur enfant comme un bien, voire une partie d'elles-mêmes. Dans ces cas, le mari, le compagnon, la compagne ne sont pas requis (ou n'agissent pas) comme tiers et cela n'est pas une affaire de genre ou de statut matrimonial, puisque la majorité des cas observés l'est dans des familles traditionnelles et parfois beaucoup trop traditionnelles pour laisser place à un questionnement.

Imposer « du Père » n'est pas la solution, mais peut se révéler un simulacre pathogène. Lacan en a fait une description qu'il sera difficile de démentir : « [...] les effets ravageants de la figure paternelle s'observent avec une particulière fréquence dans les cas où le père a réellement la fonction de législateur ou s'en prévaut, qu'il soit en fait de ceux qui font les lois ou qu'il se pose en pilier de la foi, en parangon de l'intégrité ou de la dévotion, en vertueux ou en virtuose, en servant d'une œuvre de salut, de quelque objet ou manque d'objet qu'il y aille, de nation ou de natalité, de sauvegarde ou de salubrité, de legs ou de légalité, du pur, du pire ou de l'empire, tous idéaux qui ne lui offrent que trop d'occasions d'être en posture de démerite, d'insuffisance, voire de fraude, et pour tout dire d'exclure le Nom-du-Père de sa position dans le [symbolique]. »<sup>6</sup> Portraits éloquents, on les voit !

## Au nom du Père

Ce que Lacan évoque n'est pas sans nous renvoyer à des propos plus anciens. « *N'appelez personne sur la terre votre père ; car un seul est votre Père, celui qui est dans les cieux.* » (Matthieu 23). De même, au temple à douze ans, Jésus ne s'en laissait pas compter par les « *piliers de la foi* », ni par des liens familiaux trop sentimentaux : « *Enfant, pourquoi nous as-tu fait cela ? Voici que ton père et moi nous te cherchons avec angoisse. Jésus leur répondit : Pourquoi me cherchez-vous ? Ne saviez-vous pas qu'il faut que je m'occupe des affaires de mon Père ?* » (Luc 2 : 49) Le Père est ailleurs que dans la famille – fût-elle « *sainte* » – comme on l'inventa. Enfin, sur la Croix, Jésus confirme ce qui subvertit tout « *naturalisme* » de la famille, notamment de la maternité : « *Près de la croix de Jésus, se tenaient sa mère et la sœur de sa mère, Marie femme de Clopas et Marie-Madeleine. Jésus, voyant sa mère, et debout auprès d'elle le disciple qu'il aimait dit à sa mère : Femme, voici ton fils. Puis il dit au disciple, Voilà ta mère.* » (Jean 19 : 25-27). L'ordre des pouvoirs, des rôles terrestres, des légitimations par le fait naturel, ne prend son sens qu'en référence à ce qui dépasse les contingences.

De fait, c'est l'institution de la fraternité universelle et inconditionnelle « *au nom du père* » qui fait loi. Des noms-du-père, chacun en est marqué, en porte sa part de responsabilité. « *Ma mère et mes frères, ce sont ceux qui écoutent la parole de Dieu, et qui la mettent en pratique.* » (Luc 8 : 19-21). Dans la mesure où Jésus n'avait pas lu Le catéchisme de l'Église catholique, on ne s'aventurera pas à considérer qu'il songeait aux prescriptions de cet ouvrage en matière de vie familiale et sexuelle pour « *mettre en pratique* » la Parole.

## La famille humaine

Au moment où certaines formes d'expression de la subjectivité cessent d'être clandestines ou déniées, faut-il encore les répudier en « *fautes* », en « *défaillances* » ou en « *pathologies* » ? Si véritablement, c'est « *au nom-du-père* » salvateur pour protéger l'enfant que certains veulent proscrire l'accès à la PMA pour toutes les femmes qui le souhaitent, ne devraient-ils pas reconnaître que c'est en inscrivant ces maternités dans l'ordre symbolique commun qu'on garantit au mieux les enfants contre les méfaits aussi bien des mensonges honteux sur les origines que des appropriations fantasmatisques clandestines ? Faire le choix religieux ou

politique de s'opposer à la PMA doit se justifier d'arguments réfutables plutôt que de préjugés à l'encontre de modes de vie qui ne seraient pas de notre goût. □

1. <http://www.lefigaro.fr/vox/societe/2017/09/22/31003-20170922ARTFIG00353-pma-gpa-la-mise-en-garde-de-michel-onfray.php>
2. <http://revuelimite.fr/jose-bove-faucheur-de-robots> (extrait du n° 6 de la revue, mai 2017)
3. [https://www.lexpress.fr/actualite/societe/pma-pour-toutes-la-medecine-est-elle-dans-son-role\\_2012447.html](https://www.lexpress.fr/actualite/societe/pma-pour-toutes-la-medecine-est-elle-dans-son-role_2012447.html)
4. Mme Durano dit que la médecine a créé : « *Une grande ignorance de la femme quant à son corps, une grande dépendance des couples à l'égard du corps médical et de l'industrie pharmaceutique - s'il se produit une rupture d'approvisionnement de pilules, par exemple, un tiers des Françaises de moins de 50 ans ne pourront plus faire l'amour sereinement.* » *Ibid.*
5. Durano, *ibid.*
6. I. Lacan, *D'une question préliminaire à tout traitement de la psychose* (1958), in *Écrits*, p. 579, Seuil, 1966.

## Evêques américains : la barre à droite

Aux Etats-Unis, la directrice du Bureau des affaires publiques de la Conférence des évêques américains, Judy Kane, en pince pour Donald Trump. Dans plusieurs « *twees* », elle met en avant le bilan du président américain et n'hésite pas non plus à tacler les Démocrates. Si bien que le responsable de la communication de l'épiscopat américain a été contraint de prendre la parole pour sauver les meubles : « *Nous devons être attentifs à ne pas créer de confusion quant à la position des évêques sur une question particulière concernant la politique nationale. La Conférence des évêques est impartiale et n'appuie pas les candidats politiques. Nous prenons cela très au sérieux.* » Malgré tout, plusieurs observateurs font remonter une dérive droitière des évêques du pays depuis le début années 2000, plus attirés par la lutte contre la contraception que la réduction des inégalités économiques.

## Le bulldozer Israël

Au cœur du mois de juillet, Israël a lancé une vaste opération de démolition de logements palestiniens au sud de Jérusalem. Israël affirme que les immeubles visés ont été construits très près de la « *barrière de sécurité* » dont il a commencé la construction en 2002 pendant les violences de la seconde Intifada (soulèvement palestinien) pour se protéger des attaques venues de Cisjordanie occupée. Un prétexte tout trouvé pour forcer ces Palestiniens à quitter la zone. L'ONU

et l'Union européenne ont condamné ces démolitions, ce qui n'effraie guère les dirigeants israéliens. Par ailleurs, rappelons que cette « *barrière de sécurité* », qui a été jugée illégale par la Cour internationale de justice (CIJ), doit atteindre 712 km de long à terme. Son tracé se trouve à 85 % en Cisjordanie occupée et isole 9,4 % du territoire palestinien, selon l'ONU.

## Allemagne : hémorragie chrétienne

Avec plus de 23 millions de membres, l'Église catholique en Allemagne rassemble 27,7 % de la population du pays. Mais selon les statistiques publiées le 19 juillet 2019 par la Conférence épiscopale allemande, la situation est très inquiétante voire « *préoccupante* », de l'aveu même du Père Hans Langendörfer, secrétaire de la Conférence épiscopale allemande. Cette tendance à la baisse, qui dure depuis plusieurs années, touche aussi les Églises protestantes qui enregistrent 220 000 départs en 2018 selon les chiffres publiés le même jour par l'Église Évangélique en Allemagne (EKD). Une étude publiée par l'Université de Fribourg en mai dernier a conclu que le nombre de personnes appartenant aux deux principales Églises allemandes diminuera de moitié d'ici 2060. Les adultes qui quittent l'Église, la diminution du nombre de baptêmes et le vieillissement de la population sont les principaux facteurs de cette baisse, selon les chercheurs. Qui plus est, des enquêtes menées ces derniers mois suggèrent un lien avec les scandales d'abus sexuels qui ont rencontré un fort retentissement médiatique. □ A. B.

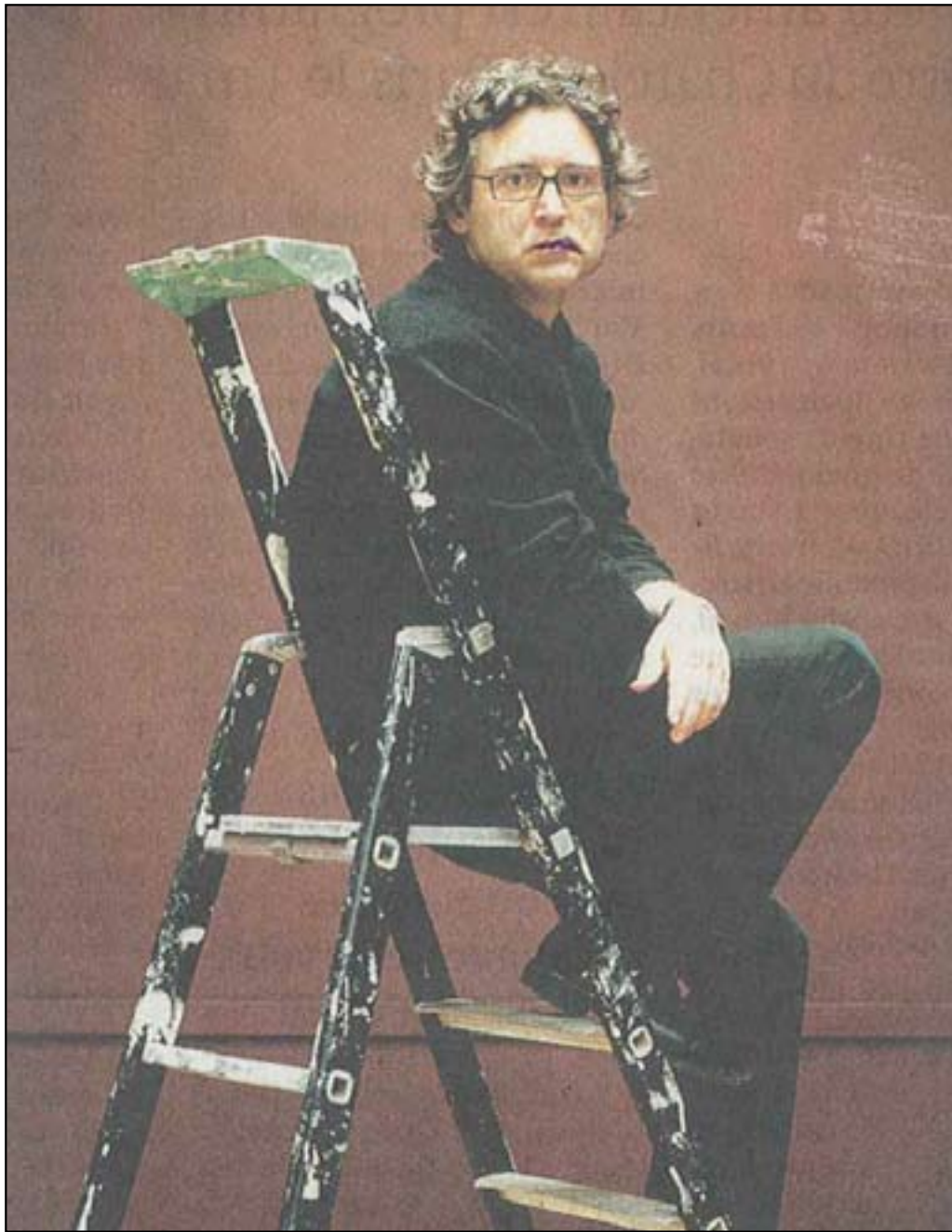
# Penser Onfray sur les tréteaux de la philosophie médiatique

Christophe Courtin

**On a bien compris : Michel Onfray est un philosophe. Il est difficile de passer à côté de cette affirmation tant ses mises au point occupent les tréteaux de la philosophie médiatique où, avec lui, quelques philosophes saturent le débat public : Bruckner, Finkielkraut, Enthoven ou BHL. Sans compter les essayistes et les chroniqueurs qui se piquent de penser philosophiquement.**

Les influences sont connues : Nietzsche, les épicuriens, Camus, la critique sociale de l'école de Francfort ou Proudhon. Il se décrit comme philosophe hédoniste, « *post anarchiste* », athée. Il défend l'apport des sciences humaines en philosophie. Il propose une critique du libéralisme qui n'est selon lui que l'acceptation de la loi du plus fort en économie, tout en défendant une vision libertaire du capitalisme et se réclamant de la pensée matérialiste contre l'idéalisme allemand. Il construit sa propre pensée autour d'une ontologie matérialiste en défendant un « *athéisme radical et brillant* ». Il a voté Besancenot, soutenu Bové, critiqué Mélenchon. Il est pour le droit à mourir dans la dignité, contre la peine de mort, pour l'avortement, pour le mariage homosexuel, la PMA, contre la GPA et il est réservé sur les théories du genre. Il a défendu les Gilets jaunes. Depuis 1989, il a publié plus de cent livres. Il a développé sa pensée en dehors de l'institution universitaire en créant une université populaire à Caen pour combattre la lepénisation des esprits. Il se méfie des élites intellectuelles parisiennes même s'il se meut avec aisance dans le champ médiatique de la capitale. Beaucoup d'universitaires reconnaissent sa capacité à vulgariser la philosophie, mais sa prolixité éditoriale le rend suspect. Il doit probablement y avoir dans cette défiance mandarinale un peu de jalousie.

C'est comme philosophe, que Michel Onfray veut être lu, dont acte. Il nous propose une sorte d'exigence philosophique rustique,



© DR

solidement carénée pour une navigation de gros temps entre les eaux troubles du relativisme culturel mondialisé ou celles plus tumultueuses des régressions identitaires et religieuses. On peut ne pas partager ses analyses au gant de crin mais son propos est toujours tonique. On peut apprécier ou non son verbe haut de corsaire normand mais c'est un joueur habile. On peut critiquer sa sagesse sans morale mais il va la chercher loin, en Méditerranée, à Rome. Ce sont ses

bords aventureux pour éviter les écueils et suivre le chenal vers la haute mer d'une pensée libératrice, qui lui font faire des erreurs de navigation et endommagent sa quille intellectuelle. Il prend l'eau à caboter sur l'actualité immédiate : pour exister médiatiquement, pour le plaisir d'une formule ou du contrepoint d'une pensée qu'il juge abusivement dominante,

suite page 16

à cause du plaisir de la controverse et d'un égo certainement de bonne dimension, il lui arrive régulièrement d'écrire et de dire des âneries.

Pour lui, c'est à partir du réel et de la lecture approfondie des textes qu'il faut bâtir une pensée vertébrée. Cet ancrage de toute pensée vraie dans le réel ne s'arrête pas à l'analyse de contextes sociaux, historiques ou politiques, préalables au développement d'arguments raisonnés, non, cela va jusqu'à ses expériences personnelles, souvent douloureuses, qu'il introduit dans la plupart de ses livres, comme pour enchâsser son raisonnement dans un réel vécu et ainsi montrer que toute pensée vient d'un corps matériel.

Il raconte qu'il a écrit très rapidement son premier livre à vingt-huit ans, sur ce que

mangeaient les philosophes, parce que ses propres excès alimentaires avaient failli le tuer et qu'il pensait sa fin proche. Ses livres, ses interventions, ses blogs, ses articles, montrent un féroce appétit intellectuel mais aussi beaucoup de précipitation et d'approximations.

Cette immédiateté, cette absence de recul le desservent. Trois exemples récents. Beaucoup de penseurs pensent l'islam en ce moment, cela n'en fait pas nécessairement des philosophes. Dans son livre *Penser l'islam*, pour le coup il ne l'est plus, il n'a pas eu une lecture vertébrée basée sur les exégèses rationnelles des islamologues. D'un décompte absurde des versets violents et non violents, il en déduit l'essence radicalement violente du Coran. Il quitte les eaux profondes de la philosophie cartésienne ou de l'anthropologie scientifique des

textes religieux pour les lagunes insalubres des essayistes qui soufflent sur les vents mauvais du clash des civilisations. En 2016, après une courte escale en Guyane, il se ridiculise en publiant un carnet de voyage où il balaie d'un revers de la main toute la méthode anthropologique de Lévi-Strauss à Descola. Récemment, dans un tweet sur Greta Grunberg, il se fait l'allié objectif des climato-septiques qui ne sont que l'avant-garde idéologique de tous ceux qui ne veulent pas remettre en question notre modèle de développement prédateur contre lequel il ferraille depuis toujours. On se demande où il mène sa barque en dérivant sur des courants dangereux. On lui conseille de prendre le large, de suivre les balises de ses intuitions premières du post-anarchisme libertaire et solidaire et d'emprunter une voie qui lui évitera le naufrage. □

### Une imame à contre-courant

Doctorante en islamologie à l'École pratique des Hautes Etudes, Kahina Bahloul, est la première imame de France depuis le mois de mai 2019. Elle souhaite fonder à Paris la mosquée Fatima, d'inspiration libérale, mais rencontre des obstacles financiers et suscite des crispations. En effet, sa vision moderne et féministe de l'Islam et sa lecture des textes ne plaît pas au système patriarcal en place. Ainsi, elle n'est pas soutenue par le CFCM (Conseil français du culte musulman) ni par l'islam consulaire. Pour autant, Kahina Bahloul n'entend pas renoncer. Elle s'apprête à lancer un grand appel de fonds sur Internet afin de bâtir sa mosquée.



Kahina Bahloul © DR

### Scouts : un vent de tolérance

Fin juillet dans les Yvelines, dans le parc du château de Jambville, plus de 20 000 Scouts et Guides de France de 11 à 14 ans se réunissent pour leur jamboree (congrès général scout). Ils ont reçu à cette occasion la visite Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale, à qui ils ont remis une lettre, plus tard rendue publique, se souciant notamment de la cause LGBT. Trop d'ouverture pour Mgr Malle, évêque de Gap, qui a déclaré : « *Triste que l'idéologie LGBT soit présente dans ce beau rassemblement.* » Ce qui a permis à l'un des porte-parole des Scouts, Edouard Bailhache, de remettre les pendules à l'heure : « *La défense de l'égalité et des droits LGBT n'est pas une idéologie Monseigneur. Chez les Scouts et Guides de France, nous accueillons toutes et tous et nous luttons contre les discriminations. Les jeunes s'en préoccupent et c'est plutôt faire montre d'une grande maturité.* » A bon entendre...

### Cuba : miséricorde d'Etat

Le 19 juillet dernier, le gouvernement cubain a grâcié 2 604 prisonniers, le chiffre le plus élevé de ces quatre dernières années. Cette décision est liée à la nouvelle Constitution cubaine, en vigueur depuis le mois d'avril 2019, qui « *favorise la réinsertion sociale des personnes privées de liberté* », selon le quotidien officiel *Granma*. Les personnes libérées avaient toutes déjà purgé au moins un tiers de leur peine et s'étaient distinguées par un comportement irréprochable en détention. Peu après l'annonce de cette décision, la Commission nationale de la Pastorale pénitentiaire de la Conférence épiscopale de Cuba, ainsi que plusieurs laïcs et des membres du clergé local, se sont unis « *à la joie des familles qui, avec joie et affection, accueillent leurs êtres chers privés de liberté ayant bénéficié de la remise de peine* ». Le message, transmis à l'Agence Fides, est signé par Mgr Jorge Enrique Serpa Pérez, évêque émérite de Pinar del Río et président de la Commission. □



## Soutenez Golias en faisant un don défiscalisé

Fermatures, licenciements, survie sur la Toile... la presse connaît une crise sans précédent depuis plusieurs années. « *La presse, c'est un peu la sidérurgie à la fin des années 1970* », observent les spécialistes de la presse écrite. Et comme à l'habitude, ce sont les plus vulnérables qui sont les premiers touchés. Face au tsunami numérique qui a bouleversé profondément la manière de penser et d'acquérir l'information, de nombreux journaux se sont résignés à abandonner le papier... Dans un remarquable article paru en 2011 dans *Libération*, Michel Serres relève, avec l'étonnante jeunesse du sage, combien nous nous trouvons actuellement à une période de grand tournant et de mutation accélérée. Un monde disparaît et un autre est en train de naître. Nos combats dans la presse écrite s'en ressentent forcément pour le pire comme pour le meilleur. Avec de nouveaux risques mais également de nouvelles opportunités. Les périodes de transition étant les plus délicates. La presse écrite, surtout engagée et d'opinion, se trouve elle aussi à la croisée des chemins.

L'impasse dans laquelle se trouvent non seulement la presse écrite dans son ensemble et la presse d'opinion en particulier, tient sans doute à l'épuisement d'un modèle qui faisait jusque-là référence. Une nouvelle page s'ouvre, non sans douleurs. C'est un combat qu'il faut aujourd'hui mener. Pour une autre façon de vivre, d'écrire et d'informer. C'est la raison pour laquelle, nous sommes convaincus que la presse papier doit continuer à exister, et ce pour préserver son rôle de contre-pouvoir et de

liberté d'expression. Notre avenir commun passera par la poursuite d'une information originale, et exigeante, que nous menons depuis trente ans. Année après année, en fonction de nos moyens, nous avons cherché à améliorer la manière de vous informer. Nous sommes devenus un espace où l'on enquête, où l'on revisite les mythes, les légendes et les idées reçues, en même temps que l'on s'essaie à ouvrir ces chemins d'espérance qui donnent sens dans ce XXI<sup>e</sup> siècle en devenir. Et ce, malgré les convulsions et les restaurations du moment. La liberté que vous nous offrez, par votre fidélité, nous permet de maintenir ce cap éditorial.

Ne disposant d'aucun revenu issu de la publicité ni de sponsors, notre seule force réside dans la fidélité de nos abonnés et de leur soutien à notre projet éditorial. C'est pourquoi nous vous invitons, dès à présent, à nous verser un don, via l'association Presse & Pluralisme (voir ci-dessous), afin de continuer et de poursuivre avec vous cette résistance spirituelle dans laquelle nous nous sommes engagés depuis plus de trente ans.

Nous misons sur vous. Votre intérêt, votre générosité. L'aventure ne s'annonce pas de tout repos. Il n'empêche, c'est avec passion et espérance que nous la poursuivrons avec vous. En vous remerciant pour votre fidélité renouvelée, veuillez recevoir, cher(e) ami(e), l'expression de nos sentiments amicaux et fraternels. ☐

**Christian Terras** (rédacteur en chef de *Golias Hebdo*)

## Faites un don à Golias Hebdo

**Golias Hebdo est votre journal, nous faisons appel à vous : pour garantir notre liberté d'expression...**

Je fais un don de  € au profit exclusif de « Golias Hebdo ».

Et je libelle mon chèque à l'ordre de : « Presse et pluralisme » / Opération *Golias Hebdo*. (Je précise mes coordonnées afin que « Presse et pluralisme » puisse émettre le reçu fiscal qui me permettra de bénéficier de la réduction d'impôt\* sur le revenu 2019 acquitté en 2020) ou via notre site Internet par carte bancaire (paiement sécurisé) à l'adresse suivante : [www.golias-editions.fr/article4836.html](http://www.golias-editions.fr/article4836.html). (\*Tous les dons à Presse et Pluralisme vous permettent de bénéficier d'une réduction d'impôt de 66 % dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.)

Nom

Prénom

Adresse

Code postal

Ville

Courriel

**Si vous souhaitez faire bénéficier Golias Hebdo d'un don défiscalisé, voici la marche à suivre :**

- libeller votre versement à :  
« Presse et pluralisme » / Opération *Golias Hebdo* ;
- remplir le coupon ci-dessous (ou une photocopie) ;
- l'envoyer à Groupe Audiens - Presse et pluralisme  
CS 90125 - 27091 Evreux cedex 9
- ne pas écrire directement à *Golias Hebdo*, nous serions contraints de réexpédier votre coupon à « Presse et pluralisme », afin qu'il soit enregistré ;
- votre reçu fiscal vous sera envoyé au moment de la déclaration d'impôt sur les revenus de 2019.

# Heiner Wilmer : un évêque qui ose

Régine et Guy Ringwald

**Heiner Wilmer est un jeune évêque allemand qui ne craint pas de voir les choses en face, mais surtout de le dire. Dans une interview relatée ci-dessous, il traite sans faux-fuyant de la crise des abus de pouvoir (ils « font partie de l'ADN de l'Eglise catholique ») et des abus sexuels. Alors que les évêques allemands se lancent dans un synode incluant les laïcs, il soutient l'initiative, tout en restant conscient que ce ne sera pas facile, pour les évêques, de traiter avec les laïcs des questions brûlantes : pouvoir clérical, morale sexuelle, célibat des prêtres, place des femmes. Mais pour lui, ceux qui ne s'intéressent qu'à la survie de l'Eglise « ont déjà perdu ».**

Lors de ses différentes prises de position, Heiner Wilmer se réfère à la réflexion d'Eugen Drewermann qu'il qualifie de « prophète », l'occasion pour le site « Katholisch.de » d'interroger le théologien qui, dans la période actuelle, se signalait ... par son silence.

## Petit retour en arrière

Eugen Drewermann, aujourd'hui âgé de 79 ans, théologien, psychanalyste, enseignait à l'Université de Paderborn. Il avait publié plusieurs ouvrages, traitant l'Écriture sous l'angle de la psychologie des profondeurs. Sa thèse « *Les Structures du Mal* » (1978) révisait la question du péché originel. Il traite aussi des récits de la naissance virginale de Jésus et de sa résurrection : des sujets traités partout aujourd'hui mais qui, à l'époque, faisaient scandale. En 1989, il publie *Les fonctionnaires de Dieu*. Dans ce livre, il fait une critique fondamentale du statut du prêtre, étudie la question de la chute de son statut social et de la baisse des vocations, notion dont il critique les fondements mêmes, sur une base psychanalytique. Il

sera interdit d'enseignement en 1991, puis suspendu de son ministère, et finalement quittera l'Eglise catholique. Ses thèses avaient alors suscité un grand intérêt par la nouveauté de ses approches, en même temps qu'elles avaient été brutalement rejetées par le cardinal Ratzinger.

Le site « Katholisch.de »<sup>1</sup> l'a récemment interrogé :

- sur le cléricisme : « *Les prêtres devraient être un pont entre le ciel et la terre, au lieu de cela ils commettent d'horribles crimes, le discours autoritaire vertical (du haut vers le bas) ne peut plus fonctionner dans l'Eglise, la sacralité du prêtre est dépassée. Si un évêque prend ces considérations au sérieux, cela va très loin* » ;

- sur l'évêque Heiner Wilmer : il prévoit qu'il n'aura pas la vie facile, lorsqu'il sera confronté aux structures de l'Eglise. Il ne doit pas se laisser intimider par d'autres évêques. Mais il l'encourage : « *C'est un combattant et un homme crédible, et il est encore jeune. Il doit continuer à dire ce qu'il pense et ce qu'il voit* » ;

- sur l'abstinence sexuelle imposée aux prêtres : elle conduit à « *des pulsions névrotiques qu'on ne peut traiter par des changements d'affectation* », ou bien, pour celui qui « *développe une sexualité normale, et ressent des sentiments pour une femme ou un homme et les confesse, alors il est expulsé. Cela me semble doublement étrange* ».

- sur l'abolition du célibat obligatoire : « *C'est urgent.* »

Quand on lui demande s'il pense qu'il pourrait se réconcilier au ciel avec l'archevêque Johannes Degenhardt, qui l'avait sanctionné, il fait une réponse loin d'être simpliste.

« *Les évêques aussi sont sous la contrainte. Je ne voudrais pas être à leur place une seule journée. Je n'en veux pas à feu l'archevêque Degenhardt. Il a subi des pressions de la part du cardinal Joseph Ratzinger, et a dû me condamner. Mais cela montre à quel*



Heiner Wilmer © DR

*point, il devait être effrayé à ce moment-là. Il n'a jamais lu mes livres, j'en suis sûr. C'est tragique de voir comment la peur peut changer les gens. A mon avis, cela a été vrai aussi pour Ratzinger... Il a manqué d'expérience réelle avec les gens. Le problème est que la réflexion n'est jamais remise en cause avec le secours de la psychologie. Tout l'inconscient est refoulé.* »

Enfin, il revient sur le silence sur les abus sexuels : « *Il avait été imposé par Jean-Paul II... pour protéger l'Eglise. Ce n'était pas une erreur des évêques pris individuellement, c'était le style de l'Eglise.* » On s'en doutait un peu, mais là, c'est dit avec l'autorité de la compétence. □

1. <https://www.katholisch.de/aktuelles/aktuelle-artikel/drewermann-bischof-wilmer-soll-sich-nicht-einschuchtern-lassen>

## « Seule une nouvelle théologie peut sauver l'Eglise »<sup>1</sup>

Heiner Wilmer, évêque du diocèse de Hildesheim, récemment nommé, a fait ouvrir de grands yeux en appelant à une « nouvelle théologie » comme une réponse urgente aux révélations d'abus de pouvoir de la part des clercs. D'autant que pour ce dernier, l'abus de pouvoir clérical détruit le catholicisme. « *Nous n'avons pas encore pleinement pris conscience que la crise de confiance s'abat sur l'édifice de l'Eglise avec une force brutale* », c'est l'avertissement lancé par Heiner Wilmer dans une récente interview dans le quotidien allemand *Süddeutsche Zeitung*. Bien que cet homme de 58 ans ne soit que depuis septembre dernier à la tête du diocèse de Hildesheim dans le nord de l'Allemagne, ce n'est pas la première fois qu'il fait les titres des journaux avec son franc-parler.

Wilmer, qui était le supérieur général de l'ordre mondial missionnaire et enseignant connu sous le nom de « Dehoniens » (congrégation des Prêtres du Sacré-Cœur de Jésus) avant de devenir évêque, s'est attiré la critique, trois mois seulement après son entrée dans sa nouvelle fonction, lorsqu'il a déclaré au « *Kölner Stadt Anzeiger* » que l'abus du pouvoir était dans l'ADN de l'Eglise. « *Je m'attendais à des critiques, mais pas à ce que tant de gens soient si bouleversés.* », avouait-il dans cette dernière interview parue le 12 juin dernier dans le « *Süddeutsche Zeitung* » « *Ma déclaration (en décembre dernier) a touché un point sensible, certes plus douloureusement que je ne l'avais imaginé. Mais je m'y tiens* », dit l'évêque.

### L'abus de pouvoir, aussi vieux que les Évangiles, doit être combattu théologiquement

Il soutenait que l'Eglise avait oublié que l'abus de pouvoir était aussi vieux que les évangiles, citant plusieurs exemples dans le Nouveau Testament, y compris comment les disciples se disputaient pour savoir qui était le premier parmi eux.

Wilmer a noté que la réaction de l'Eglise à la crise des abus a été jusqu'à présent d'appliquer la discipline et le droit canon, d'améliorer la prévention et les communications, et de travailler en collaboration avec les autorités judiciaires et étatiques. « *C'est une bonne chose, mais nous n'avons pas encore pris le temps de nous attaquer fondamentalement au problème* », affirme-t-il.

Selon lui, cela exigera que l'Eglise se demande ce que signifie cette crise de l'abus de pouvoir, en regard de « *la manière dont nous parlons de Dieu, de l'Eglise et de la manière dont nous annonçons l'Évangile* ».

Il avertissait que l'étouffement des abus sexuels cléricaux était la conséquence d'une exaltation excessive de la sacralité de l'Eglise. Comme la violence sexuelle était perçue comme quelque chose qui souillait la sainteté de l'Eglise, il fallait la dissimuler : « *Nous devons descendre de là et voir le péché de l'Eglise, mais aussi nous attaquer au problème sur le plan théologique* ».

### L'Eglise doit passer de la moralisation à la libération des personnes

Mgr Wilmer, qui a étudié à l'Université pontificale grégorienne de Rome avant d'obtenir un doctorat en théologie à l'Université de Fribourg, dans son Allemagne natale, a soutenu qu'une image

exagérément exaltée de l'Eglise était l'une des raisons qui avaient conduit à l'effroyable extension la violence sexuelle qui est maintenant venue au jour. « *Nous étions beaucoup trop intéressés à polir l'image de l'Eglise, nous n'avons pas su voir l'être humain. Je trouve cela vraiment terrible!* »

L'évêque a déploré qu'au cours du siècle dernier, l'Eglise ait « glissé » dans une manière d'annoncer l'Évangile qui avait conduit les gens à voir simplement une institution centrée sur la morale sexuelle. « *Nous avons laissé l'Eglise se détériorer en une institution morale centrée sur ce qui peut ou ne peut pas se passer sous la couette* », dit-il tout en soulignant que le sixième commandement n'est pas le seul commandement. Wilmer insiste sur le fait que le message de Jésus-Christ n'était « *pas avant tout un message moral* », mais visait à libérer et à racheter les êtres humains. Dans l'Évangile de saint Matthieu, il ne dit pas : « *Si vous vous ressaisissez, vous serez la lumière du monde* » ou « *si vous vous conformez aux règles sexuelles, vous serez le sel de la terre.* » Il utilise l'indicatif et non le conditionnel ou l'impératif, et dit : « *Vous êtes le sel et la lumière comme vous êtes* », dit l'évêque. Il a souligné que Jésus avait un merveilleux sens de la beauté. « *Il a vu une beauté fantastique dans un infirme, et lui a fait sentir cette beauté et relever la tête.* »

### De la simple survie à la fascination suscitée par l'Évangile

Mgr Wilmer a dit qu'il est crucial pour l'Eglise de devenir une communauté qui élève les gens. « *Le plus décisif pour lui, c'est que l'Évangile soit proclamé d'une manière qui fascine les gens.* » « *Nous devons ranimer les braises sous les cendres et commencer par les aspirations des gens à la sécurité et à la paix. Nous devons leur donner la place pour grandir, des possibilités d'épanouissement et assez d'espace pour respirer* », ajoute-t-il. Il avertit que ceux qui ne s'intéressent qu'à la survie de l'Eglise « *ont déjà perdu* ».

Le responsable le plus récemment nommé à la tête d'un diocèse allemand a également placé ses espoirs dans la procédure synodale qu'a initiée la conférence nationale des évêques. Il sait que l'engagement des laïcs dans les discussions sur le pouvoir clérical, la morale sexuelle de l'Eglise et le style de vie des prêtres ne serait pas aisé. Mais il a dit aussi qu'il était convaincu que cela s'avèrerait un succès.

### Le courage d'écouter et de changer

Cependant, il reconnaît que cela demandera beaucoup de courage de la part des évêques de marcher « côte à côte » avec les laïcs et de discuter de questions telles que l'ordination sacerdotale, le célibat, et la place des femmes dans l'Eglise. Wilmer, qui est prêtre depuis trente-deux ans, s'est dit « *passionné* » engagé dans le célibat. Mais « *il faut le rendre plus rayonnant* ». La meilleure façon d'y parvenir, selon lui, était de le rendre volontaire plutôt qu'obligatoire comme c'est le cas aujourd'hui. En même temps, pour lui, il est crucial que les femmes occupent des postes de direction dans l'Eglise et se voient confier une plus grande responsabilité.

« *Nous ne pouvons plus nous contenter de dire que la question de l'ordination des femmes a été décidée une fois pour toutes, point final* », a dit Mgr Wilmer. Il conclut en avertissant que si l'Eglise ne trouve pas un moyen de mettre en pratique ces réformes, elle deviendra marginale. □

1. <https://international.la-croix.com/news/german-bishop-says-only-a-new-theology-can-save-the-church/10396>

# « Les convictions sont des ennemis de la vérité plus dangereux que les mensonges »

**Ne tirez pas sur l'ambulance, quand le corbillard passe. J'ai une bonne nouvelle à vous annoncer, rien moins que l'homélie d'un certain Gobilliard, évêque auxiliaire de Lyon. Non, non, un Monseigneur bien comme il faut, un pas comme les autres, qui a un truc très sérieux à vous dire. Ne ricanez pas, gobez plutôt !**

Voilà qu'il nous raconte l'Évangile, à sa sauce qui résout tout. Réinterprète les temps, et surtout les contretemps, si désastreux pour l'Église. Qu'à cela ne tienne, dans le grand Livre, tout se tient, tout s'explique.

Tout serait même voulu par Dieu, incroyable de rationalité, vrai pour la foi qui sait traverser les tempêtes. Une montagne de vérités, pour qui sait ne pas douter. Bref, un conte de fées, terrifiant, où le grand méchant loup finit terrassé ! Alléluia !

Jugez-en plutôt : « *Souvenez-vous toujours que le mystère de la Croix, c'est le mystère de la plus grande inefficacité* », nous dit ainsi ce cher Gobilliard. Ou comment, au nom de Dieu, excuser sa plus grande nullité, me dis-je, et nous faire avaler l'incroyable Vérité. Nous voilà bien en plein surréalisme, dans la manipulation la plus totale des âmes crédules. Le naufrage se profile, mais gardons le cap sur le Roc !

**« Dans le grand livre de l'Histoire religieuse, rien n'est jamais perdu. Ou alors, pas longtemps... »**

Venons-en, sans plus tarder, au sommet de son homélie, prononcée le 12 juillet 201, à Lourdes, pour le pèlerinage de la communauté des Béatitudes. Certes, jeté dans la fosse avec l'affaire Barbarin... mais capable de renaître de ses cendres. Après le Vendredi saint, et le Samedi saint, ne voilà-t-il pas qu'il se passe des choses étranges depuis quelques jours ? Des séminaristes frappent à la porte, sans compter la pluie de confirmations, de baptêmes, d'ordinations de diacres, et tous ces laïcs qui demandent à servir l'Église

bénévolement ! Autant de signes de Dieu, sur le terreau fécond des victimes du clergé ! Applaudissements...

Le mystère de la Croix est à l'œuvre ! Malgré les horreurs commises et les péchés abominables, apprenons à regarder avec les yeux de Dieu ! Le Seigneur est le maître des temps et de l'Histoire ! Voilà la trahison de Pierre transformée en mystère de Salut ! Rien moins, pour qui a la foi ! Voilà la novlangue de l'Église, qui n'a toujours pas mesuré la profondeur abyssale de ses dérives ! Qui s'avère toujours incapable de nommer la réalité pour ce qu'elle est !

**« Dans le grand livre de l'Histoire religieuse, décidément, rien n'est jamais perdu. Ou alors, pas longtemps... »**

Ainsi l'Église vivrait, désormais, une purification bienfaisante. Dont il faudrait remercier le Seigneur ! Parce qu'il convertit les cœurs ! Mais, lesquels bon sang ? Ceux des victimes ou les vôtres ? Non, vous n'êtes pas sérieux ? Vous souffrez de dissonance cognitive, d'une idéologie religieuse qui

NOUVEAUTÉ

## LA VICTOIRE de la théologie de la Libération

Golias Magazine n° 185 - Voir bon de commande p. 24



vous a consommé le cerveau ! Le Seigneur n'est pour rien dans vos délires, vous êtes bien seuls responsables de tant de souffrances ! Et, au nom de votre Dieu, vous continuez à manipuler les masses. À transformer la réalité, et à maquiller vos crimes. Mais, « *ne vous inquiétez pas, ce n'est pas vous qui parlerez, mais c'est l'Esprit de votre Père qui parlera* », « *Vous ne comprenez pas ce qui se passe* », dites-vous... « *Seul l'Esprit le peut, et c'est l'occasion pour le Seigneur de manifester sa*

*Miséricorde !* » Moi, je prêcherais pareil au boulot, on me prendrait pour un doux dingue. Profondément dérangé, juste bon pour l'asile. Au moins celui de l'ignorance, dont nous parlait déjà si bien Spinoza. Mais voilà qu'un prélat passe par là et sa parole devient « parole d'évangile ». L'art de transformer l'eau en vin ! les pierres en pain ! notre crédulité en Sacrements divins ! Pour ma part, je crois qu'au fil des siècles, l'Église aura surtout manifesté sa profonde et constante incurie. Et qu'il

n'est d'autre « *mystère de la foi* » qu'un écran de fumée en carton-pâte ! Fumée que vous vous évertuez encore à nous faire gober ! Jusqu'à l'asphyxie ! Emmanuel, pour l'amour de Dieu : reviens parmi nous ! ☐

N'hésitez pas à m'adresser un commentaire ou une suggestion : [kubert.pascal333@gmail.com](mailto:kubert.pascal333@gmail.com) - Vous pouvez également me suivre sur mon blog, « *Deviens ce que tu es* » (PINDARE) : <https://urlz.fr/al6m>

## BILLET ÉVANGÉLIQUE

Paul Fleuret

## Peu de gens sauvés ?

21<sup>e</sup> dimanche ordinaire - C - 25 août 2019

**Luc 13, 22-30** : Tandis qu'il faisait route vers Jérusalem, Jésus traversait villes et villages en enseignant. Quelqu'un lui demanda : « *Seigneur, n'y a-t-il que peu de gens qui soient sauvés ?* » Jésus leur dit : « *Luttez pour entrer par la porte étroite, car, je vous le déclare, beaucoup chercheront à entrer et n'en auront pas la force. Lorsque le maître de maison se sera levé pour fermer la porte, si vous, du dehors, vous vous mettez à frapper à la porte, en disant : « Seigneur, ouvre-nous », il vous répondra : « Je ne sais pas d'où vous êtes. » Alors vous vous mettez à dire : « Nous avons mangé et bu en ta présence, et tu as enseigné sur nos places. » Il vous répondra : « Je ne sais pas d'où vous êtes. Écartez-vous de moi, tous, ouvriers d'injustice. » Là, il y aura pleurs et grincements de dents, quand vous verrez Abraham, Isaac et Jacob, et tous les prophètes dans le royaume de Dieu, et que vous-mêmes, vous serez jetés dehors. Alors ils arriveront de l'orient et de l'Occident, du nord et du midi, et ils se mettront à table dans le royaume de Dieu. Et voici : des derniers seront premiers, et des premiers seront derniers. »*

\*\*\*\*\*

La question du salut personnel, conçu comme le salut post mortem, était sujet de débat entre les diverses tendances rabbiniques juives. « *Tous les Israélites auront part au monde futur* » affirmaient certains et d'autres : « *Ceux qui périront sont plus nombreux que ceux qui seront sauvés* ». Mais tous excluèrent a priori les non juifs. Question toujours actuelle pour certains chrétiens. Question posée à Jésus comme un piège. Il n'y répond pas mais sa pratique d'accueil inconditionnel et d'annonce du pardon donné suffit à montrer ce qu'il en pense.

Cependant, il a une parole exigeante. Pour lui, ce qui importe n'est pas de savoir la réalité éventuellement future mais de s'engager avec sérieux dans l'accueil du Royaume-qui-vient-déjà-là. Sérieux exprimé en termes de combat : « *Luttez, avoir la force* ». Non que ce Royaume soit au bout des efforts de chacun – car il est don de Dieu déjà là – mais il nécessite un changement radical de vie, une « *metanoia* » dit le grec : un changement de mentalité. Et quoi de plus rude à vivre qu'un tel changement ?

Et comme souvent, Jésus exprime l'urgence d'entrer dans cette démarche de renouveau. Pour lui, le temps presse et bientôt il sera trop tard : « *Le maître de maison va se lever pour fermer*

*la porte*. » Il ne suffit pas de se prévaloir de quelques pratiques et rites religieux - « *manger et boire en sa présence, écouter son enseignement* ». Il importe avant tout de ne pas être *ouvriers d'injustice*, c'est-à-dire de vivre au contraire dans la justice, dans la fraternité avec tous sans exclusive. Dans la justesse des relations et avec Dieu et avec les autres. Il importe de vivre à plein sa vie d'homme et de femme. Le Royaume n'est pas dans la religion mais dans le concret de la vie.

L'étonnant arrive alors, qui rend stériles les débats des rabbins : on verra entrer dans le Royaume, mener la vie nouvelle du monde nouveau de Dieu, les gens les plus divers venus des quatre horizons. Jésus a peut-être prononcé cette sentence mais elle est plus sûrement le dit de la communauté chrétienne au sein de laquelle les « païens », les non juifs avaient leur place. Ceux qui se croyaient les premiers et les meilleurs, sûrs de recevoir le salut – des juifs accrochés à leur religion et idéologie – risquent fort de se trouver derniers : parole rude qui reflète l'âpreté des échanges avec le judaïsme des années 80, échanges parfois... pas très chrétiens ! ☐

1. Mishna, San. X, 1
2. 4 Esdras ix, 15



## Décroissance



Le lundi 29 juillet dernier, nous avons appris que toutes les ressources renouvelables de la planète ont été épuisées, ce qui signifie que pour atteindre la fin de cette année nous devons puiser sur les ressources non renouvelables, comme les énergies fossiles, etc. - dont la quantité est évidemment

limitée. Les spécialistes notent que ce « jour de dépassement » arrive chaque année un peu plus tôt, ce qui évidemment doit faire beaucoup réfléchir.

À l'évidence, si nous continuons sur cette voie, et pour maintenir le ratio entre les ressources durablement disponibles et la consommation que nous en faisons, quasiment deux planètes désormais nous sont nécessaires pour nous accueillir convenablement. Et même, si tout le monde suivait le train de vie de la population états-unienne (dont on nous dit qu'il n'est pas négociable !), ce sont trois planètes qu'il nous faudrait.

À côté de cela, j'entends nos économistes se plaindre encore de ce que notre croissance est faible, et que la consommation reste atone. Ils voudraient que ces paramètres repartent à la hausse, et si on leur parle aujourd'hui de décroissance nécessaire et de « déconsommation » louable, ils agitent aussitôt le spectre du chômage. Mais enfin, comme le sabbat de l'Évangile, il faut leur dire que l'économie est faite pour l'homme, et non pas l'homme pour l'économie. Et puis nombreux sont les métiers bien utiles aujourd'hui et qui n'ont pas pour but la

**Michel Théron**

production de biens matériels. Par exemple ceux qui s'occupent d'isoler les maisons, ou bien d'assister les personnes âgées, etc.

De toute façon, nous sommes bien loin de l'injonction biblique initiale : « *Emplissez la terre et soumettez-la.* » (Genèse 1/28) Qui oserait encore la reprendre ? Car bientôt il n'y aura plus de place pour tout le monde, et plus rien à soumettre. Natalisme et activisme prométhéen doivent céder la place devant la lucidité.

Mais beaucoup aujourd'hui préfèrent s'aveugler et « faire l'autruche ». On veut aller sur Mars, où on ne voit pas ce qu'il y a à y faire, alors que tout l'argent qui y est consacré pourrait servir à essayer de réparer notre terre. En fait, nous vivons une apocalypse joyeuse, comme l'orchestre qui jouait sur le pont du *Titanic* en plein naufrage. Je songe à ce que dit Pascal dans ses *Pensées* : « *Nous courons sans souci dans le précipice, après que nous avons mis quelque chose devant nous pour nous empêcher de le voir.* » □

**Retrouvez Michel Théron et ses ouvrages sur son blog personnel : <http://www.michel-theron.fr>**

### BILLET - LITURGIE

**Jean Doussal**

## Louer c'est reconnaître

21ème Semaine du Temps Ordinaire — Année C

Chaque dimanche, nous découvrons les psaumes par des extraits. Or les quatre à cinq versets proposés à nos méditations ne reflètent pas d'emblée la pensée du psalmiste qui en est l'auteur, ou des communautés qui en ont fait un assemblage nuancé. Le psaume 117 (116), se limitant à deux versets, devient un sujet particulier d'attention : le plus court de tous les psaumes, dans un ensemble plus vaste dit « *ballel* », est intentionnel de la part des compilateurs du psautier. Est-ce une synthèse ? Un raccourci de ce que nous devrions retenir, de la prière d'institution rabbinique, composée des psaumes 113 à 118, voire du psautier tout entier ?

De cet ensemble 113-118, le psaume 117 n'est pas conclusion mais tremplin vers le prochain Alléluia : « (01) *Rendez grâce au Seigneur : Il est bon ! Éternel est son*

*amour !* » (118). Les psaumes précédents (113-116) rapportaient l'expérience à la fois individuelle et collective des fils d'Abraham, dès lors que dire de ces deux versets ?

A chaque verset le verbe « *louer* », « *balal* ». Ensuite une différence dans le premier verset « *louer Yehovah* », puis le second : « *Louer Yabb* » soit donc l'acclamation dont on oublie souvent l'étymologie « *alléluia* ». Restons au verbe : quelle définition ? J'aime celle-ci : « *Dans le monde du sport, louer, c'est reconnaître les qualités d'une équipe ou d'un sportif. Qu'on l'apprécie ou pas, on ne peut nier ses capacités !* » Quant au « *quoi* » ou plutôt « *qui* » de cette reconnaissance, Jacques Musset préfère éviter Dieu, et traduire par une Force, une Voix intérieure, une indicible Présence (cf. *Golias Hebdo* n° 584 p 16-17).

A présent « *reconnaître* », mais pour quelles raisons ? Les communautés qui ont mûri ce tout petit psaume, laissent de côté la célébration du Dieu Sabaoth, ou tout autre

attribut d'excellence, sportif, créatif, royal, savant... pour ne retenir que deux mots : « *Cbeced* » et « *Emeth* », que la liturgie traduit par « *amour* » et « *fidélité* ». Le premier, humainement, qualifie l'attachement d'une mère à l'égard de son enfant, et le second l'indéfectible respect de la parole donnée, de l'engagement pris.

Dernier volet qui est donc invité à cette reconnaissance de l'amour et de la fidélité de Dieu ? Tous les peuples, tous les pays ! Est-ce ma reconnaissance ? Est-ce la reconnaissance des seuls pratiquants, est-ce la reconnaissance par une religion particulière ? Revenons au contexte formé par les psaumes 113-118 : le Seigneur qui vient au secours du faible, Celui qui sortit Israël de l'esclavage égyptien, le seul vrai Dieu celui d'Israël, Celui qui vient à mon secours lorsque je suis trop malheureux. Et voilà que l'appel à la reconnaissance de l'amour et de la fidélité du Seigneur devient universel, commun à tous : rendez grâce à la Présence pour tous et chacun... car il est bon, que sa fidélité est éternelle. □

LA RECETTE

La prune bleue  
Gâteau aux prunes

Eva Lacoste



© DR

yaourt) mélangée avec de la levure (un demi-sachet) et de la poudre d'amande (2 pots de yaourt). Continuez à bien fouetter.

Battez des œufs (3) avec de l'huile de noisette (2 pots de yaourt) et de l'extrait de vanille (1 cuil. à café). Mélangez jusqu'à obtenir une consistance homogène et ajoutez au saladier.

Huilez et farinez un moule à manqué, versez la pâte, et rangez des quartiers de prunes (une douzaine de prunes environ) en rosace, en les enfonçant légèrement dans la pâte. Enfournez à 180°C (th. 6) pour 50 minutes-1 heure, en surveillant la coloration. Si besoin est, installez une feuille de papier cuisson. Plantez une lame de couteau qui doit ressortir sèche. Laissez refroidir avant de démouler et saupoudrez de sucre glace. □

Cette jolie prune violette, de forme oblongue, qui mûrit dès la mi-août, est disponible sur les marchés jusqu'en octobre. C'est la quetsche, qui vient du nom allemand *zwetsche*, lui-même dérivé du grec *damaskenon*, « prune de Damas ». Car elle a été rapportée des Ghoutas de la capitale syrienne par les Croisés, avant de faire la notoriété de la ville d'Agen dans le Sud-Ouest. Ce gâteau, à la fois simple et rustique, est de ceux qu'on n'oublie pas. Il est délicieux, léger et on en reprend toujours.

Fouettez dans un saladier un yaourt nature, fermier et au lait de brebis de préférence, avec du sucre semoule (2 pots de yaourt). Incorporez la farine (4 pots de

Le conseil du sommelier

Au cœur de la vallée du Rhône, en Drôme provençale, s'étend le Domaine de Grangeneuve, au sein de l'appellation Grignan-les-Adhémar, créé par Odette et Henri Bour sur les vestiges d'une villa romaine. Depuis 1998, leur fils Henri et leur petite-fille Nathalie sont aux commandes. La cuvée Vieilles Vignes 2015 présente une belle robe pourpre, un nez intense de fruits à petites baies noires et rouges, de réglisse et de garrigue. Après une belle attaque en bouche, on découvre une structure riche, ample et souple, et un bel équilibre avec des tanins bien présents, élégants et soyeux. □

REMUE-MÉNINGES

Daniel Duprez

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1												
2								■				
3		■								■		
4						■					■	
5		■		■								
6					■					■		
7						■		■				
8												
9				■							■	

HORIZONTALEMENT

- Déclarer fautif.
- Prière ; idée fixe.
- Sorte de ténia ; quelqu'un.
- Vulgaire sans abri ; énergie, volonté.
- Raide, engourdie.
- Chef de bande ; trésorier de Dagobert ; mesure.
- Insecte parasite ; majesté.
- Idée absurde.
- Brame ; doux ; note.

VERTICALEMENT

- Mijoter.
- En Chaldée ; a une bonne tête.
- Concis ; bref.
- Base ; titre de noblesse.
- Frappa violemment de bas en haut ; attrapés.
- Contrefait ; sur la boussole ; avalé.
- Injecter.
- Couturier-parfumeur, célèbre mais perturbé ; en épelant : prière.
- Qui croit un peu au Père Noël.
- Possessif ; initiales pour un satellite ; deux.
- Poème inversé ; reçoit une vis.
- Classement.

Solution du 15 août 2019

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	M	A	N	I	P	U	L	A	T	E	U	R
2	E	L	I	M	I	N	A	T	O	I	R	E
3	D	A	L	M	A	T	I	E	N	N	E	S
4	I	R	■	E	N	E	E	■	N	■	E	T
5	A	M	■	D	O	L	■	M	E	C	■	E
6	T	I	B	I	■	■	P	A	L	E	O	■
7	E	S	P	A	G	N	O	L	E	T	T	E
8	U	T	■	T	O	I	L	E	T	T	E	E
9	R	E	T	S	■	D	E	S	S	E	R	T



Rédaction en chef : Christian Terras - Secrétariat de rédaction : Vincent Farnier, Alexandre Ballario - Rédacteurs : Eva Lacoste, Jean Doussal, Pascal Janin, Paul Gauthier, Francis Serra, Michel Théron, François Belloir, Jacques Le Bohec, Carmine Casarin, Jean van der Heden, Olivier Vilain, Joseph Thomas, Gino Hoel, Bertrand Gaufryau, Gilles Herlédan. Directeur de publication : Luc Terras Edité par les éditions Golias - BP 3045 - 69605 Villeurbanne cx - sarl au capital de 50155,73 euros - Actionnaires principaux : Christian Terras, Luc Terras - Conception graphique : Cris'créa - Crédit Photos : Tous droits réservés sauf mention contraire Tél : 04 78 05 87 47 Fax : 04 78 84 42 03 - E-mail : redaction.golias@orange.fr - Internet : http://golias-news.fr - Commission paritaire : 0424 C 89244 - ISSN : 192-3070 - Dépôt légal à parution - Hebdomadaire 2€ Impression : Chevillon Imprimeur (89) - Informations relatives aux caractéristiques environnementales de la publication, conformément à l'article 2 de l'arrêté du 28 décembre 2016 pris en application de l'article D.543-212-3 du Code de l'environnement : Origine du papier : Espagne - taux de fibres recyclées : 0 - Certification des fibres utilisées : PEFC - Eutrophisation T Tot (Kg/T) 0.02.



# Golias HEBDO



## PARRAINAGE

### Aidez-nous à trouver 1000 abonnés de plus

Chaque semaine, Golias Hebdo, l'hebdo chrétien d'actualité qui ne mâche pas ses mots !

Golias Hebdo propose chaque semaine un travail d'information et d'analyse critique de l'actualité religieuse, au carrefour des questions de société et de la géopolitique internationale.

Golias Hebdo se situe aussi au cœur des débats intellectuels et spirituels sur le christianisme et la modernité.

Golias Hebdo répond ainsi à une attente importante : celle d'aller de l'avant sur ce chemin exigeant mais passionnant d'un christianisme authentique et inventif, à la lumière de la grande tradition évangélique et ecclésiale inscrite dans l'histoire des hommes et des femmes de notre temps.

Un outil d'information  
et de **décryptage** indispensable  
pour une véritable  
**résistance** spirituelle

**34 € \***  
au lieu de 48 €  
pour six mois d'abonnement  
découverte

### Bulletin d'abonnement

Veuillez retourner ce bon de commande en cochant les cases correspondantes et en joignant votre règlement à l'ordre de Golias - BP 3045 - 69605 Villeurbanne cedex. Pour la Belgique virement à l'ordre de Golias sarl, compte n° 435-3400801-61

- Je désire abonner un(e) ami(e) à Golias Hebdo pour 6 mois (24 n°/an) au prix de 34 euros
- Je désire pré-commander l'ouvrage « Dieu est liberté » au prix souscription de 15 euros (+ 4 euros pour les frais de port) dont la sortie est prévue pour fin avril 2019
- Je désire commander l'ouvrage « Les confessions de Mgr X » au prix de 17 euros (+ 4 euros pour les frais de port)
- Je désire commander Golias Magazine n° 186 » au prix de 10.50 euros (+ 4 euros pour les frais de port)
- Je désire commander l'ouvrage « De la prêtrise à l'abandon des doctrines » au prix de 18 euros (+ 4 euros pour les frais de port)

Nom: \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Code Postal | | | | |

Ville \_\_\_\_\_

Pays \_\_\_\_\_

Et bien sûr vous pouvez vous abonner

à la formule téléchargeable sur notre

site web :

\_\_\_\_\_ €

<http://www.golias-news.fr/>

\* Les frais de port sont gratuits à partir de 2 livres commandés